

Janvier 2012

1

Cartographie de l'offre des services à la personne dans la région PACA

Table des matières

1. LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS	3
1.1. Le contexte	3
1.2. Les objectifs	3
2. LA METHODE ET LA MISE EN ŒUVRE	3
2.1. Le cadre général de l'enquête	3
2.2. Les répondants à l'enquête	4
3. LES RESULTATS DE L'ENQUETE	5
3.1. Les caractéristiques de l'offre globale	5
3.1.1. Des structures mono-sites	5
3.1.2. Les départements d'intervention des structures	6
3.1.3. L'offre selon les familles de services	6
3.1.4. L'offre selon les services	7
3.2. La cartographie de l'offre des services sur les territoires	9
3.2.1. Les services à la famille	10
3.2.1.1. SERVICE DE GARDE D'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS	12
3.2.1.2. SERVICE DE GARDE D'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS	14
3.2.1.3. SOUTIEN SCOLAIRE	16
3.2.1.4. ENTRETIEN ET VIGILANCE DES RESIDENCES	18
3.2.1.5. ASSISTANCE INFORMATIQUE ET ASSISTANCE ADMINISTRATIVE	20
3.2.2. Les services de la vie quotidienne	22
3.2.2.1. SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS	24
3.2.2.2. SERVICE DE BRICOLAGE	26
3.2.2.3. SERVICE DE JARDINAGE	28
3.2.2.4. SERVICE DE REPASSAGE	30
3.2.2.5. SERVICE DE MENAGE	32
3.2.2.6. SERVICE DE LIVRAISON DE COURSES	34
3.2.2.7. SERVICE DE PREPARATION DE REPAS	36
3.2.3. Les services liés à la dépendance	38
3.2.3.1. SOINS ET PROMENADES DES ANIMAUX DE COMPAGNIE	40
3.2.3.2. AIDE A LA MOBILITE	42
3.2.3.3. GARDE MALADE	44
3.2.3.4. ASSISTANCE AUX PERSONNES AGEES OU DEPENDANTES	46
3.2.3.5. ASSISTANCE AUX PERSONNES HANDICAPEES	48
3.2.3.6. SOINS ESTHETIQUES	50
3.3. L'offre à venir : extensions prévues des services	52
4. LES LIMITES DE L'EXERCICE	52

1. LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

1.1. Le contexte

Le secteur des services à la personne (SAP) est en forte évolution. Pour le connaître il est nécessaire de mettre en place des enquêtes régulières sur le terrain.

L'observatoire du Pôle Services à la personne PACA vise à offrir à ses adhérents, aux institutionnels, aux autres acteurs du secteur médico-social et aux particuliers une connaissance commune, partagée et constamment actualisée du secteur.

Pour les professionnels, l'observatoire cherche aussi à identifier les principales caractéristiques du secteur et à apporter des données fiables pour les aider à une meilleure prise de décisions.

Le présent exercice de cartographie de l'offre de services s'inscrit dans la continuité des précédents exercices du Pôle. Deux anciennes versions de la cartographie existent pour 2008 et 2009.

3

1.2. Les objectifs

Dans ce cadre, le Pôle a mis en œuvre une enquête téléphonique auprès des organismes agréés services à la personne (OASP) de la région PACA, en vue de :

- Faire **un état des lieux** des OASP et de leurs activités dans la région ;
- Déterminer **les types et les niveaux des services prestés sur les territoires** à l'échelle communale ;
- Révéler la distribution des services sur les territoires de la région ;
- Identifier **les zones couvertes** par les activités des OASP et les zones de chalandises des structures ;
- Evaluer **l'offre de chacun des 21 services** par rapport à la demande ;
- Actualiser les cartographies de l'offre réalisées par le Pôle en 2008 et 2009.

2. LA MÉTHODE ET LA MISE EN ŒUVRE

2.1. Le cadre général de l'enquête

Le **champ de l'enquête** couvre les activités des services à la personne (SAP) dans la région PACA. La population cible est composée de tous les OASP de la région. La base de l'enquête est constituée à partir des fichiers des unités territoriales la DIRECCTE PACA, datant du début 2011. Au moment du lancement de l'enquête, la base comptait 1 427 structures.

Les objectifs assignés exigeaient de conduire **un recensement** pour obtenir des informations auprès de toutes les structures de la région. Un recensement présente l'avantage d'apporter une photographie exhaustive de la situation et d'éviter des biais dû à l'échantillonnage (*par exemple, la variabilité entre l'échantillon et la population cible*).

La participation des structures à l'enquête est volontaire. L'anonymat des réponses est préservé.

L'enquête téléphonique s'est déroulée sur trois mois (du 20 mars au 20 juin 2011). Elle a été conduite par le centre d'appels « Impulse Toit » (ou l'Esprit Papillon).

Pour les besoins de l'enquête, un questionnaire spécifique a été élaboré. Il couvre les éléments suivants : la vérification du contact, le territoire d'intervention de la structure, les services proposés actuellement et ceux qui le seront dans un futur proche.

Le traitement des réponses est facilité par la clarté du questionnaire et l'absence de réponses partielles des répondants.

L'analyse des résultats s'appuie sur les éléments suivants :

- **Un traitement statistique** des réponses est conduit pour identifier des indicateurs de tendance centrale (la moyenne) et de dispersion (le minimum, le maximum et l'écart type) ;
- **La cartographie** est employée pour illustrer la densité des services à l'échelle communale. L'outil de cartographie divise les communes de la région en cinq groupes (soit, le plus souvent, deux groupes de 192 communes et trois groupes de 193 communes). Sur chacune des cartes, ces cinq groupes reflètent cinq graduations de densité des services.
- **La densité de la demande potentielle** est calculée par le rapport entre un **déterminant de la demande** d'un service (ex. le nombre de ménages) et le nombre de structures prestant un service donné (ex. le repassage).
- Des **textes courts** complètent l'analyse.

2.2. Les répondants à l'enquête

En vue d'obtenir des réponses à l'enquête, plusieurs contacts ont souvent été nécessaires avec les structures. Pour joindre les 1 427 structures, **l'enquête a conduit à 3359 appels téléphoniques, soit en moyenne 2,4 appels par structure**. Après le troisième appel, les contacts ont été considérés comme non joints, c'est-à-dire sans réponses obtenues. Les structures non jointes se répartissent en messageries vocales (18% des cas), fax (1%), et sans réponse (17%) (cf. tableau 2).

Sur les 1 427 structures régionales, l'enquête a obtenu des réponses exploitables sur 522 structures ; soit **un taux de réponses** de 37%. Cependant, ce taux de réponses peut être corrigé par :

- la prise en compte des réponses des associations ADMR locales structures qui associent leurs réponses à celle de la fédération ADMR du département (2%),
- la soustraction des contacts inexistant (7%) et des contacts hors cibles (8%) de la base de l'enquête. Les contacts inexistant sont des structures dont les numéros de téléphone n'existent pas ou ne sont plus attribués ; ces structures ont soit cessé leur activité, soit changé leurs numéros de téléphone. Les contacts hors cible sont des contacts qui n'entrent pas ou n'entrent plus dans la population cible.

Le taux d'enquête ainsi corrigé dépasse 45%. L'enquête intègre donc les réponses de presque une structure sur deux.

Tableau 1. Répartition départementale des OASP

Départements	Base de l'enquête	
	Nombre	%
04	74	5,2%
05	39	2,7%
06	344	24,1%
13	467	32,7%
83	316	22,1%
84	186	13,0%
Autres (34)	1	0,1%
Total	1427	100,0%

Tableau 2. Répartition des contacts de l'enquête

Types de contacts	Nombre	%
Formulaires remplis	522	36,6%
Renvoi au siège ADMR	32	2,2%
Hors Cible	107	7,5%
Contact inexistant (tél.)	96	6,7%
Refus de répondre	171	12,0%
Messagerie	253	17,7%
Fax	10	0,7%
Sans réponse	136	16,6%
Total	1427	100,0%

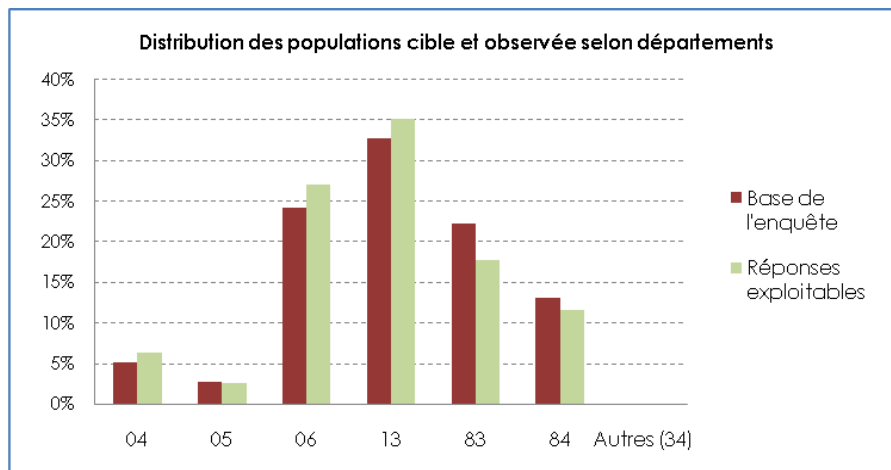
La distribution départementale des taux de réponses corrigés affiche de faibles écarts, ce qui renforce les résultats. L'enquête est assez proche d'avoir obtenu des réponses d'une structure sur deux de chacun des départements. Les principales exceptions sont le 04 (56%) et le 83 (37%).

Tableau 3. Les taux de réponses ajustés selon départements

Départements	Base de l'enquête initiale	Contacts		Réponses exploitables	Renvois à l'ADMR	Taux de réponse ajusté
		Hors cible	Inexistants			
04	74	7	6	33	1	55,7%
05	39	1	4	13	3	47,1%
06	344	15	6	141	15	48,3%
13	467	25	29	183	4	45,3%
83	316	39	31	92	0	37,4%
84	186	20	18	60	9	46,6%
Autres (34)	1	1	0	0	0	0,0%*
Total	1427	108	94	522	32	45,3%*

N.B. (*) Une structure de l'Hérault (34) a été incluse dans le fichier.

De plus, **la répartition des répondants suit de près la répartition des OASP par département**, ce qui consolide les résultats. Le principal écart se trouve dans le Var ; les structures du département sont sous-représentées dans les réponses. Mais l'écart est relativement faible (<5 points), et ne met pas en cause les résultats. La répartition géographique des répondants est donc cohérente avec celle des



OASP.

En conclusion, bien que l'enquête vise l'ensemble des OASP dans la région (population cible), des réponses à l'enquête n'ont pu être effectivement collectées que sur une partie de la population (**population observée**). L'enquête permet néanmoins de qualifier de manière assez réaliste l'offre des services à la personne dans la région. En effet, des moyens ont été mis en œuvre pour entrer en contact avec chaque OASP du territoire, ce qui a produit **un taux de réponse acceptable**. Par ailleurs, les taux de réponses entre les départements sont proches et la distribution des répondants par département suit la répartition des OASP. Les réponses des OASP d'un département ne détournent pas les résultats.

3. LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.1. Les caractéristiques de l'offre globale

5

3.1.1. Des structures mono-sites

En région, **l'offre des services à la personne dans la région provient essentiellement des structures « mono-sites »**, disposant d'un établissement. En d'autres termes, 83% des structures diffusent leurs activités à partir d'un site. Les **zones de chalandises « mono-sites »** couvrent des territoires plus restreints. Au sens de l'INSEE, un établissement (ou agence au sens des SAP) est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise, quant à elle, est une unité organisationnelle de production de biens ou de services jouissant d'une autonomie de décision.

Tableau 4. Distribution des structures selon le nombre d'établissement ou agence dans la région

Nb d'établissements par structure	Nb d'établissements / agences	%
Un	433	83,0%
Deux	26	5,0%
Trois	17	3,3%
Quatre	13	2,5%
Cinq	4	0,8%
Plus	28	5,4%
NC	1	0,2%
Total	522	100,0%

Le poids des structures mono-sites est proche entre les départements, à l'exception du 05. Dans les Hautes-Alpes, la part des structures disposant de plus de 5 sites est la plus élevée au sein de la région (soit 31% contre 5% à l'échelle régionale) ; en revanche la part des structures mono-sites est la plus faible de la région (soit 54% contre 80% à l'échelle régionale).

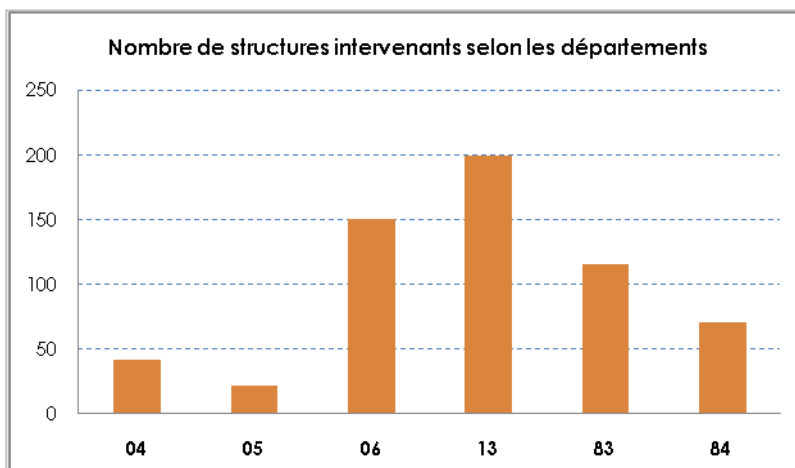
Tableau 5. Répartition du nombre d'établissement par structure selon département

Nb d'établissements	04	05	06	13	83	84
1	84,9%	53,9%	93,5%	80,9%	81,1%	89,5%
2	3,0%	7,7%	2,2%	6,4%	5,6%	5,3%
3	0,0%	7,7%	0,0%	4,1%	6,7%	1,8%
4	0,0%	0,0%	1,5%	2,9%	1,1%	0,0%
5	3,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%
Plus	9,1%	30,8%	2,9%	4,6%	5,6%	3,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.1.2. Les départements d'intervention des structures

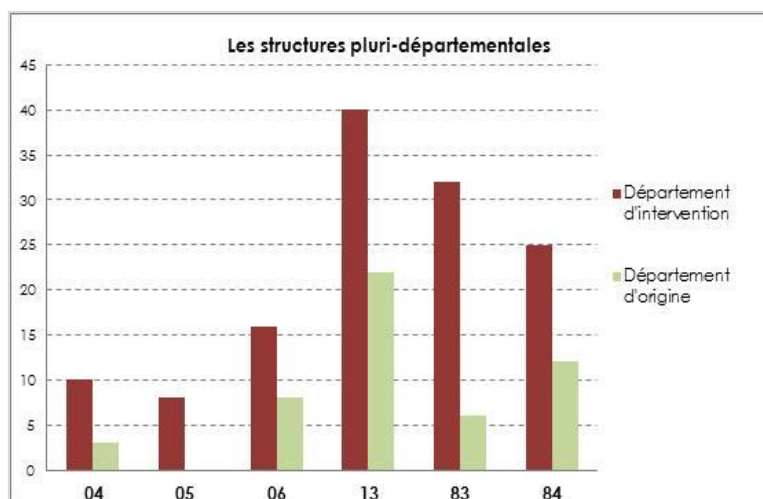
Sur la base des répondants, le nombre de structures intervenant par département s'échelonne entre 20 dans les Hautes-Alpes et 200 dans les Bouches-du-Rhône.

Une structure sur dix intervient sur plusieurs départements de la région. Les structures qui prestent sur plusieurs départements interviennent principalement sur les Bouches-du-Rhône (40 structures) et sur le Var (32 structures). Le plus souvent, c'est à partir des Bouches-du-Rhône que les organismes diffusent leurs activités sur les autres



départements.

Graph. 2



Graph. 3

Au sein de leurs départements d'intervention, deux structures sur trois interviennent aussi dans des petites communes au-delà des grandes villes.

3.1.3. L'offre selon les familles de services

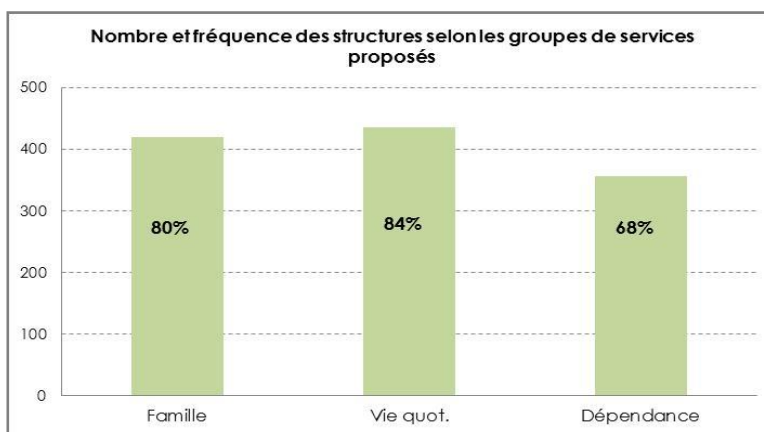
Les services à la personne se déclinent en trois familles ou groupes :

- **Les services à la famille** qui couvrent : la garde d'enfants de moins et de plus de 3 ans, le soutien scolaire et les cours à domicile, l'assistance informatique et internet à domicile, l'assistance administrative à domicile, l'entretien et la vigilance des résidences ;
- **Les services à la vie quotidienne** qui prennent en compte : la livraison de courses et de repas à domicile, le bricolage, le jardinage, la préparation de repas à domicile, le ménage et le repassage ;
- **Les services aux personnes dépendantes** qui comprennent : l'assistance aux personnes âgées ou dépendantes, l'assistance aux personnes handicapées, le garde malade, l'aide à la mobilité et le transport, les soins esthétiques, les soins et les promenades d'animaux de compagnie.

Sur la base des répondants à l'enquête, les OASP proposant des services de la vie quotidienne sont les plus nombreux (436 structures) ; suivent ensuite les services à la famille (420 structures) et les services liés à la dépendance (356 structures).

En d'autres termes, les OASP de la région proposent le plus souvent des services à la vie quotidienne (soit neuf structures sur dix). L'offre des services à la famille suit de près (soit huit structures sur dix). L'offre des services liés à la dépendance, plus concentrée, est proposée par sept structures sur dix.

Les structures prestant des services de la vie quotidienne offrent en moyenne 4,6 services. L'offre des services à la famille est plus ciblée ; en moyenne une structure propose 2,4 services.



Graph. 4

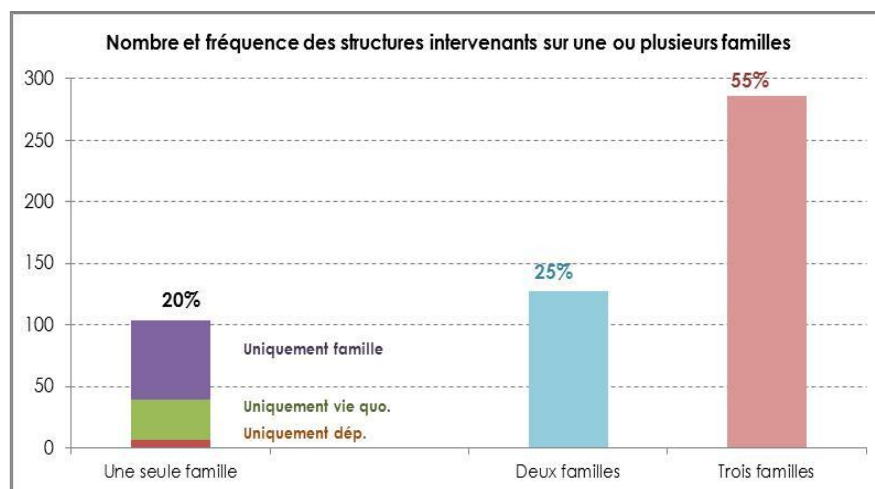
7

Tableau 6. Nombre de services proposés selon les familles de services

Nb de services proposés	Services à la famille	Services à la vie quotidienne	Service liés à la dépendance
Maximum	6	7	6
Moyenne	2,4	4,6	3,5
Minimum	1	1	1

Plus d'une structure sur deux offre des services issus des trois familles (soit 55% des OASP). Dans ce cas, elle propose en moyenne 11,6 services.

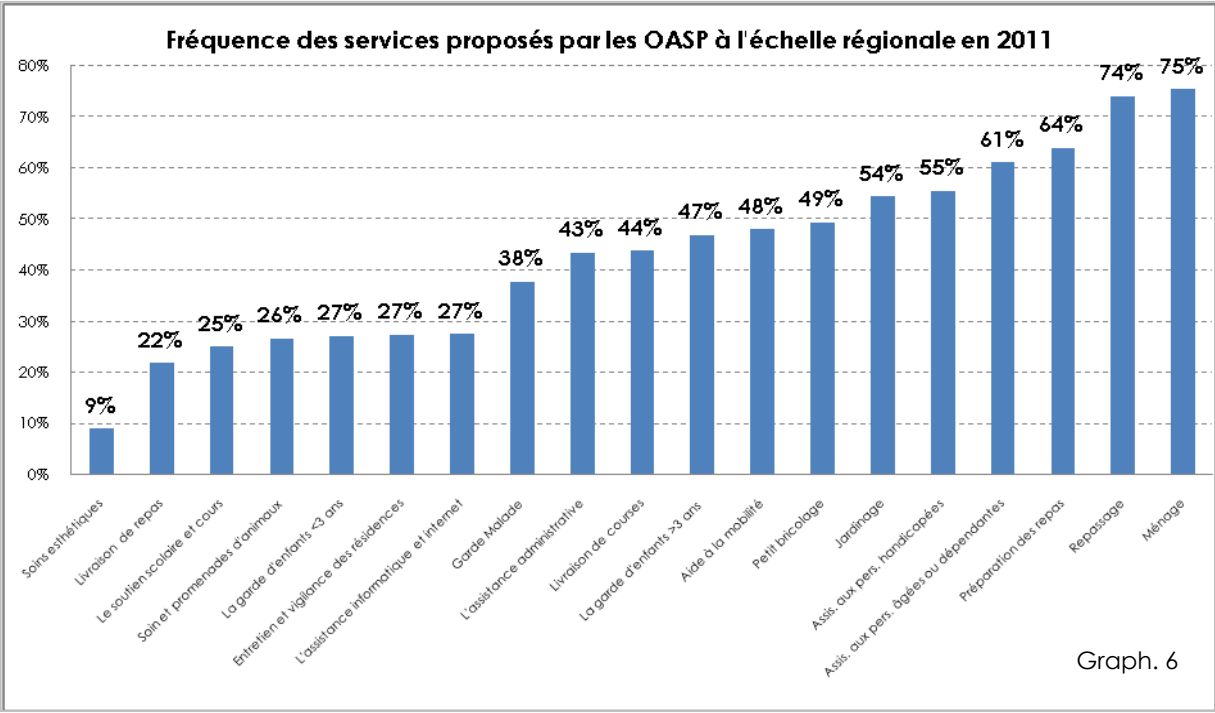
Une structure sur cinq propose des services appartenant à une seule famille de services (soit 20% des OASP). Dans ce cas, la concentration sur les services à la famille est la plus fréquente, et sur les services de la dépendance la moins fréquente.



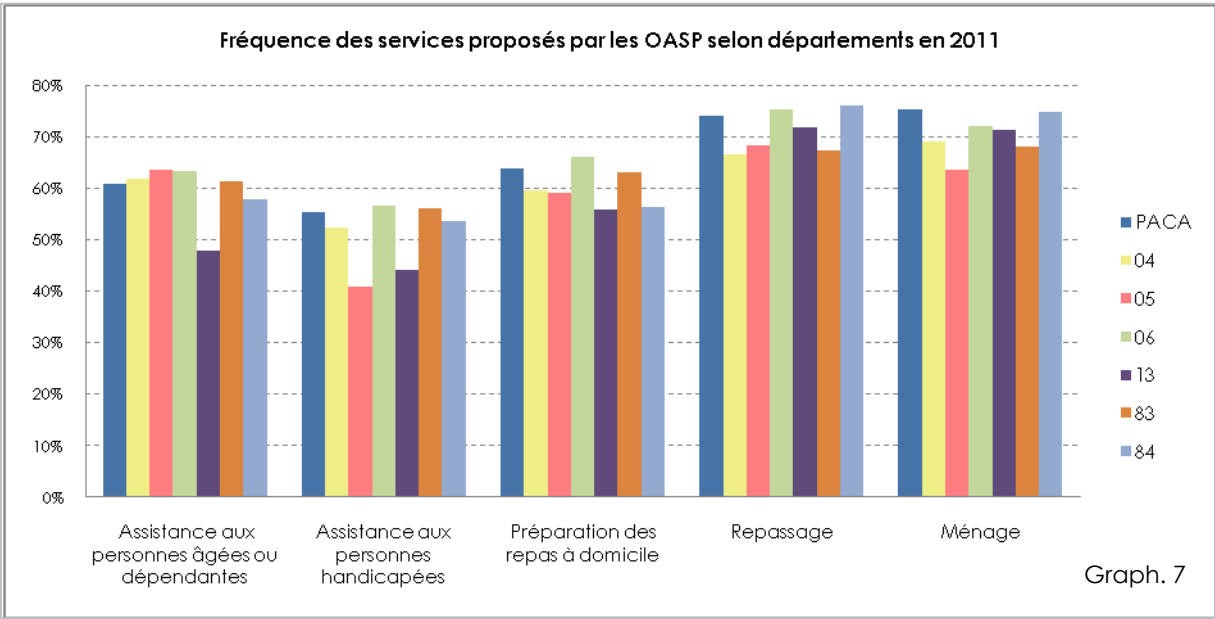
Graph. 5

3.1.4. L'offre selon les services

A l'échelle régionale, l'offre des services, pris individuellement, est inégale. Les services de ménage et de repassage, les plus souvent proposés, sont fournis par trois structures sur quatre. En revanche, les soins esthétiques, offre la moins souvent proposée, est fournie par une structure sur dix.



La fréquence des services proposés varie selon les départements. Il n'y a pas de tendance globale qui se détache et les situations dépendent des services. Le graphique ci-dessous illustre les cas des cinq services les plus fréquemment proposés à l'échelle régionale.



3.2. La cartographie de l'offre des services sur les territoires

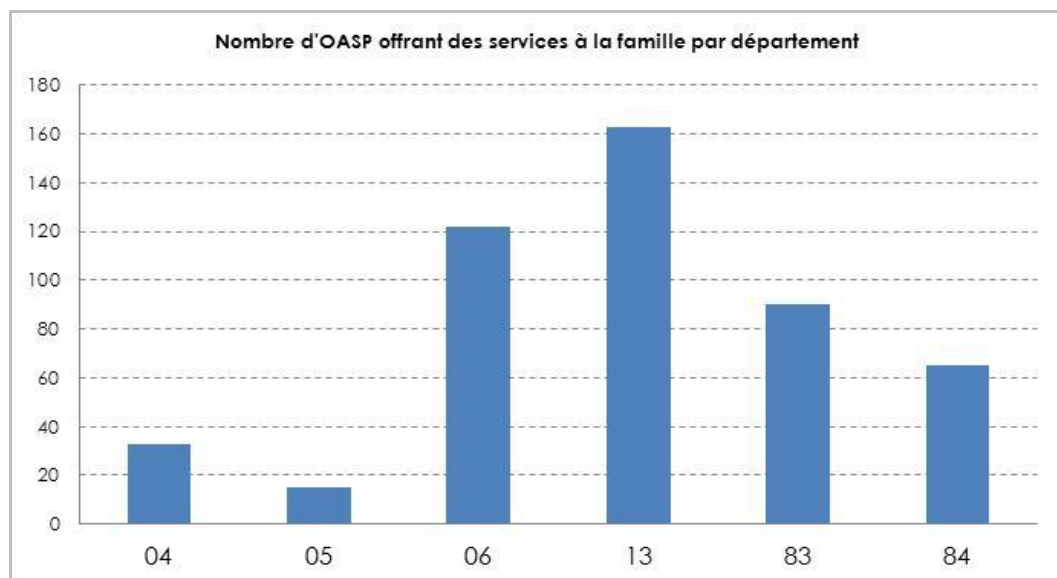
Dans les pages qui suivent la cartographie est présentée de manière suivante :

- Les trois familles de services se succèdent :
 - Après les services à la famille viennent,
 - les services de la vie quotidienne et les services liés à la dépendance ;
- Pour chacune des trois familles :
 - Une présentation globale de la famille est faite au départ,
 - après quoi suivent des présentations individuelles des services ;
- Dans tous les cas, les présentations sont faites sur deux pages :
 - La première page, d'abord, contient un texte explicatif sur l'offre et la demande du service (ou de la famille de services),
 - puis la deuxième page affiche une carte associée au service (ou à la famille de services).
 - Cette mise en page facilite la lecture en cas d'impression recto-verso ;
- Les services d'assistance informatique et d'assistance administrative sont présentés sur une même carte, ainsi que les services de livraison de courses et de préparation des repas.
 - Les illustrations cartographiques entre ces services sont proches, ce qui nous conduit à les projeter sur les mêmes cartes.

3.2.1. Les services à la famille

Les services à la famille couvrent : la garde d'enfants de moins et de plus de 3 ans, le soutien scolaire et les cours à domicile, l'assistance informatique et internet à domicile, l'assistance administrative à domicile, l'entretien et la vigilance des résidences.

D'une part, les services à la famille sont proposés sur tout le territoire régional (cf. carte n°1). **L'offre** à l'échelle régionale est fournie par 420 OASP (sur 554 répondants). Le nombre d'organismes proposant les services à la famille s'échelonne entre 15 OASP dans le 05 et 163 OASP dans le 13.



Graph. 8

D'autre part, **la demande potentielle** est présente sur tout le territoire régional (cf. carte n°1). Le nombre de ménages est l'un des facteurs déterminant la demande des services. Le rapport entre le nombre de ménages et le nombre d'OASP fournissant les services à la famille indique le potentiel de la demande.

- La densité de la demande potentielle varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 7. Les chiffres clefs selon les territoires

Zone géographique	Nb de ménages	Nb d'OASP « famille » ¹	Nb moyen de ménages par OASP ¹
PACA	2 134 583	420 ²	5 082
04	70 663	33	2 141
05	59 838	15	3 989
06	495 931	122	4 065
13	838 400	163	5 144
83	441 522	90	4 906
84	228 229	65	3 511

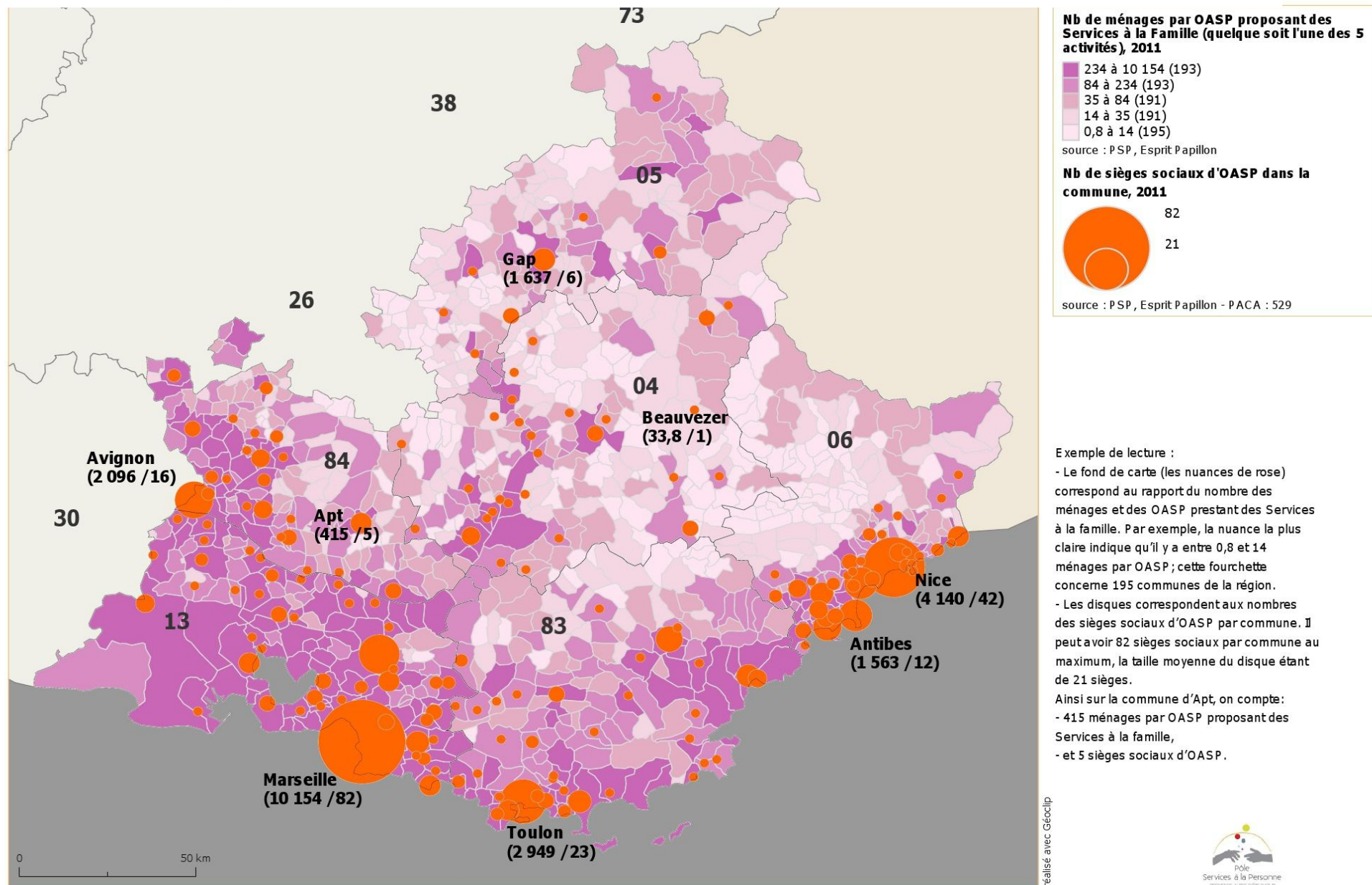
N.B. (1) Uniquement des OASP prestant un ou plusieurs services à la famille ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ;
Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est la plus prononcée dans le 13, le 84 et le contour côtier du 83 et du 06.
- Le nombre de ménages par OASP proposant des services à la famille est moins élevé dans le 05 et le 04.
- Les sièges sociaux des OASP offrant des services à la famille se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est la plus élevée.

Les situations des différents services sont données par la suite.

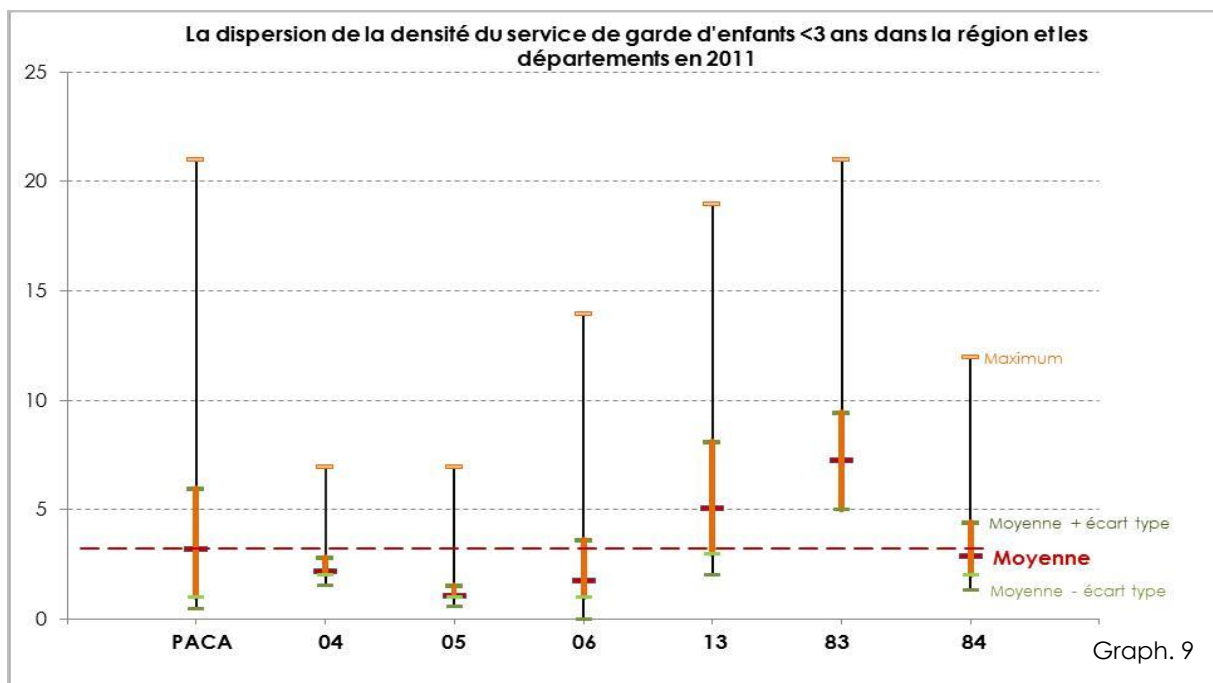
Carte 1. Le nombre de ménages par OASP proposant des services à la famille par commune en 2011



3.2.1.1. SERVICE DE GARDE D'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de garde d'enfants de moins de 3 ans à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°9). Ce service est presté sur tout le territoire régional (cf. carte n°2).

- A l'échelle régionale, en moyenne 3 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 21 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 6 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne pour le 83. Pour les autres, le plus bas trait indique le minimum. Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de service de garde d'enfants de moins de 3 ans est aussi inégale selon territoires. Le nombre de familles avec enfants est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre de familles avec enfants et le nombre d'OASP offrant le service de garde d'enfants de moins de 3 ans évalue le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 8. Les chiffres clefs selon les territoires

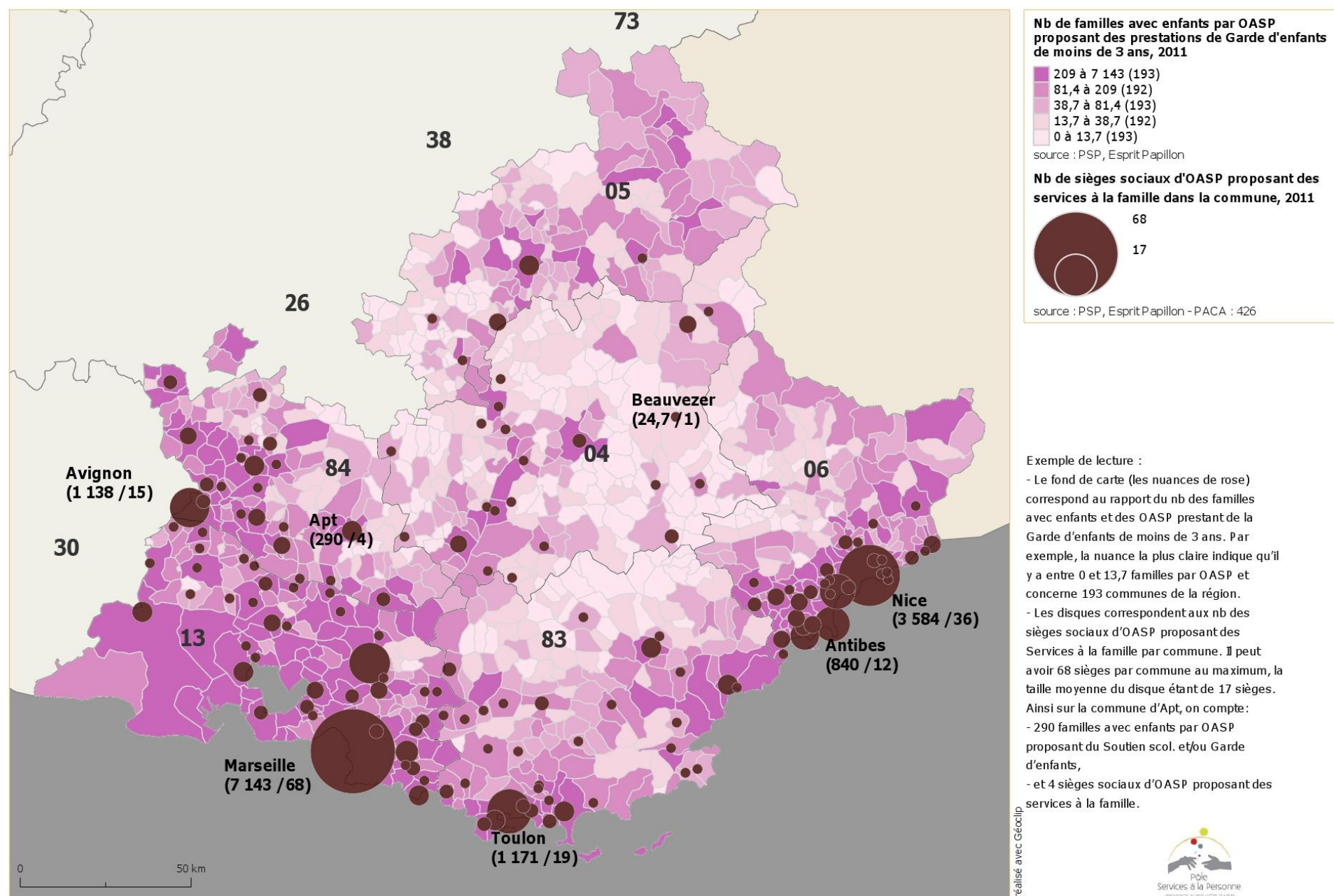
Zone géographique	Nb de familles avec enfants	Nb d'OASP garde enf. < 3 ans	Nb moyen de familles avec enfants par OASP ¹
PACA	579 439	141 ²	4 109
04	21 189	12	1 766
05	17 358	4	4 340
06	131 195	37	3 546
13	210 126	60	3 502
83	135 035	35	3 858
84	64 537	15	4 302

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de la garde d'enfants de < 3 ans ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011) ;

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 05 et le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

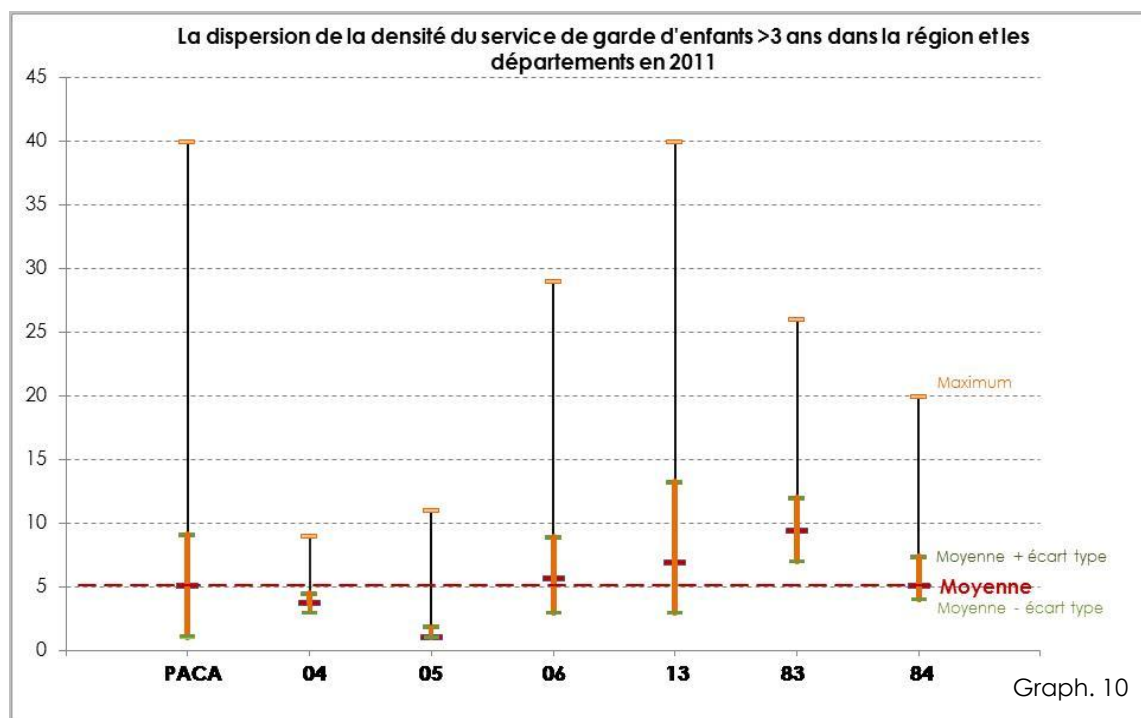
Carte 2. Nombre de familles avec enfants par OASP proposant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans en 2011



3.2.1.2. SERVICE DE GARDE D'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de garde d'enfants de plus de 3 ans à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°10). Ce service est presté sur tout le territoire régional (cf. carte n°3).

- A l'échelle régionale, en moyenne 5 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 40 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 2 OASP et 8 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de service de garde d'enfants de plus de 3 ans est aussi inégale selon territoires. Le nombre de familles avec enfants est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre de familles avec enfants et le nombre d'OASP offrant le service de garde d'enfants de plus de 3 ans approche le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 9. Les chiffres clefs selon les territoires

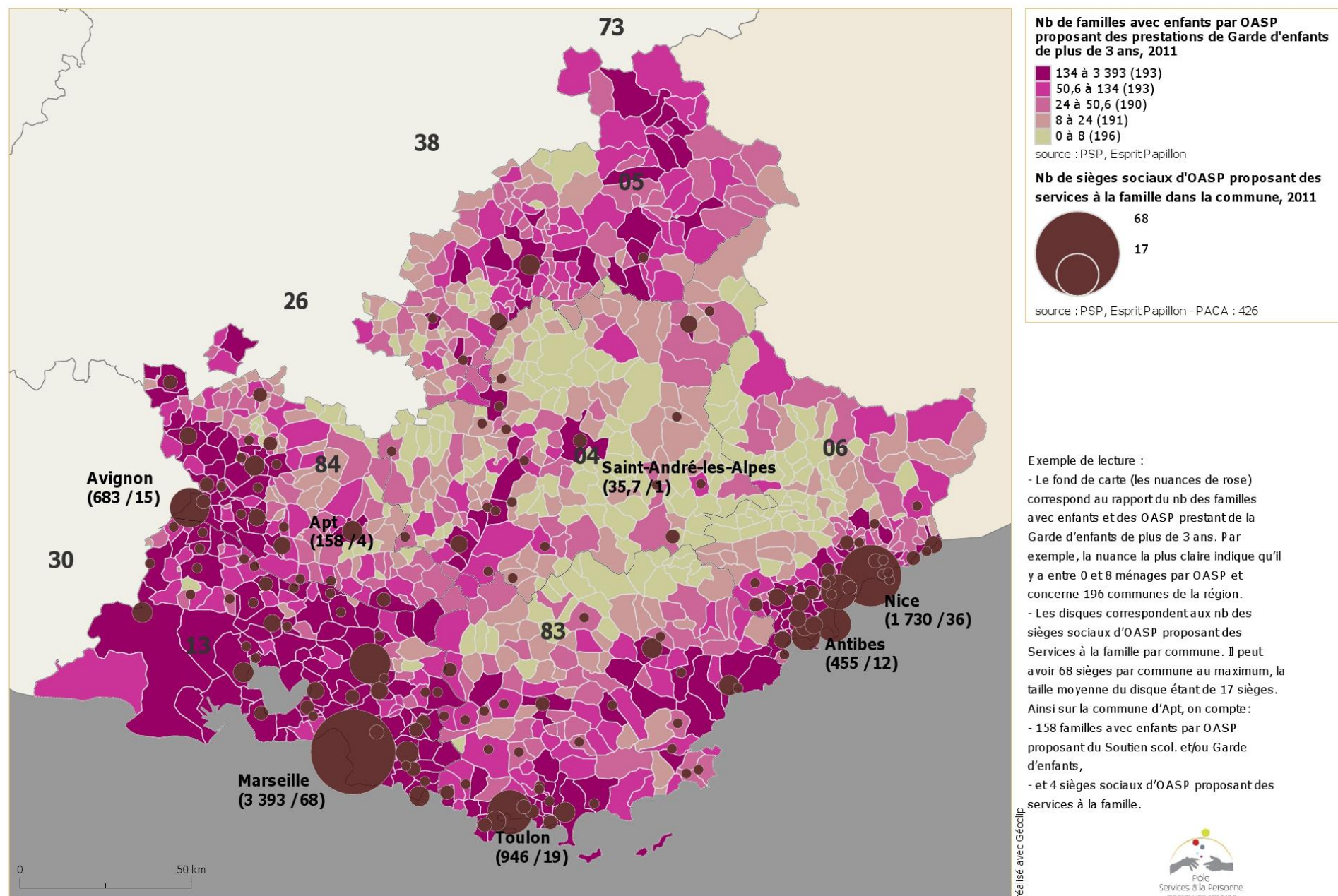
Zone géographique	Nb de familles avec enfants	Nb d'OASP garde enf. >3 ans	Nb moyen de familles avec enfants par OASP ¹
PACA	579 439	244 ²	2 375
04	21 189	19	1 115
05	17 358	4	4 340
06	131 195	64	2 050
13	210 126	96	2 189
83	135 035	60	2 251
84	64 537	30	2 151

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de la garde d'enfants de > 3 ans ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

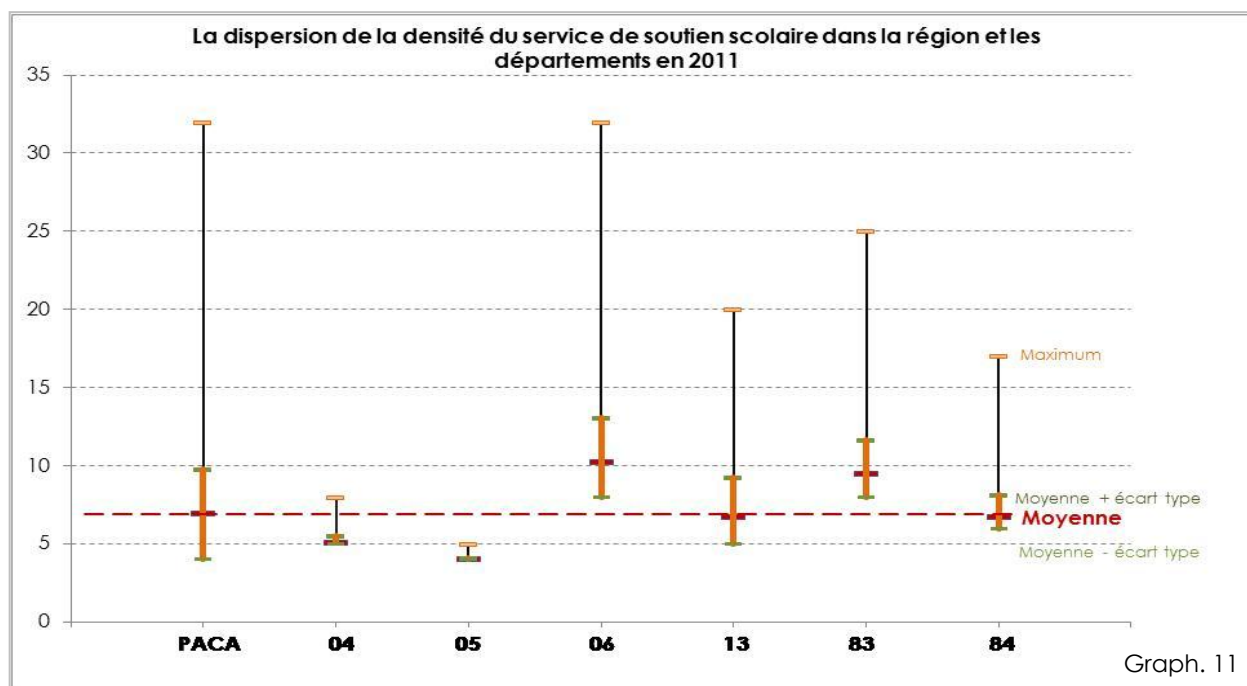
Carte 3. Nombre de familles avec enfants par OASP proposant des prestations de garde d'enfants de plus de 3 ans en 2011



3.2.1.3. SOUTIEN SCOLAIRE

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de soutien scolaire à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°11). Ce service est presté sur tout le territoire régional (cf. carte n°4).

- A l'échelle régionale, en moyenne 7 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 32 OASP et au minimum 4 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 4 OASP et 10 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 06 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 06.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de soutien scolaire est aussi inégale selon les territoires. Le nombre de familles avec enfants est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre de familles avec enfants et le nombre d'OASP offrant le service de soutien scolaire signale le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 10. Les chiffres clefs selon les territoires

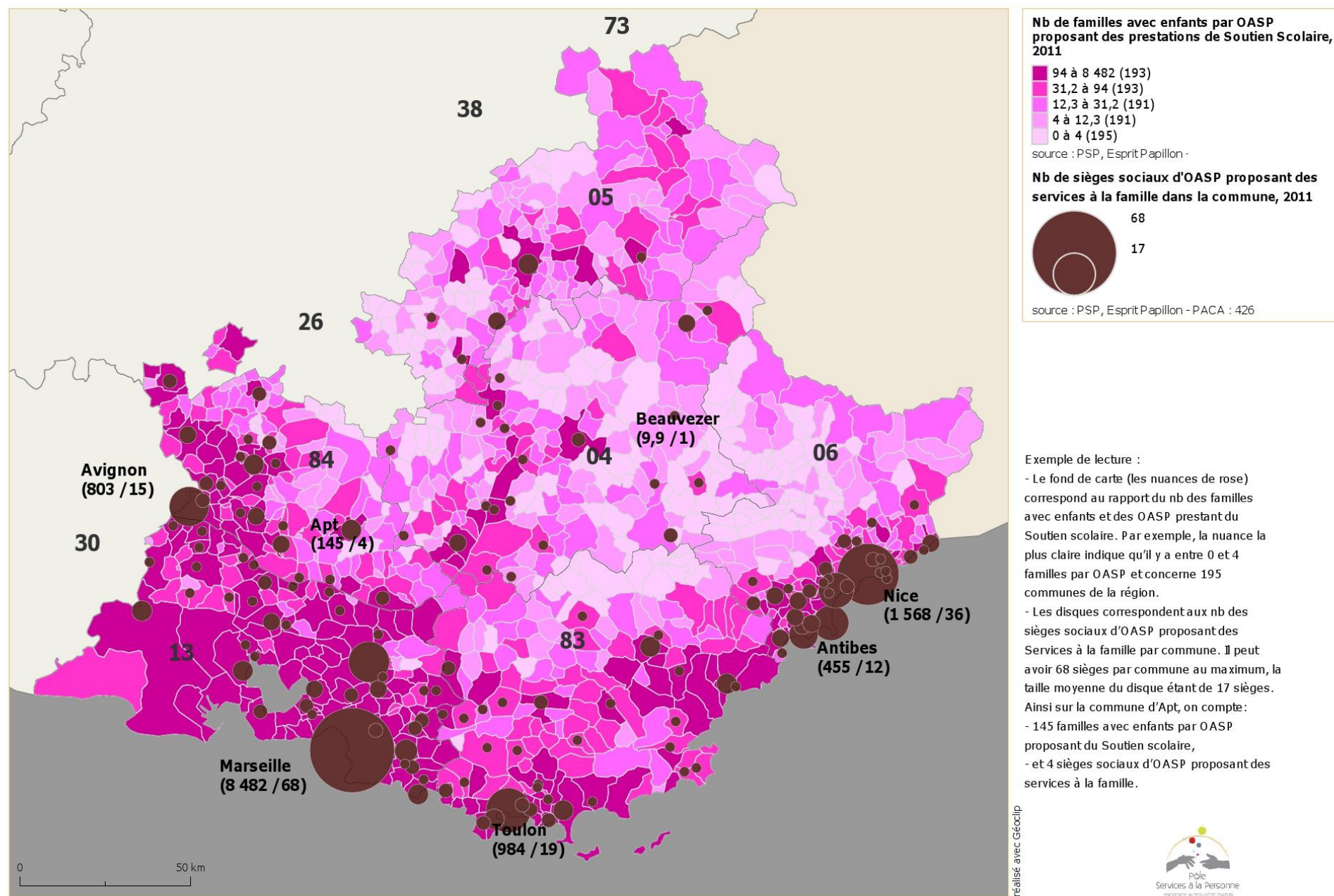
Zone géographique	Nb de familles avec enfants	Nb d'OASP soutien scolaire	Nb moyen de familles avec enfants par OASP ¹
PACA	579 439	130 ²	4 457
04	21 189	12	1 766
05	17 358	2	8 679
06	131 195	36	3 644
13	210 126	57	3 686
83	135 035	33	4 092
84	64 537	14	4 610

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant du soutien scolaire ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 05 et le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

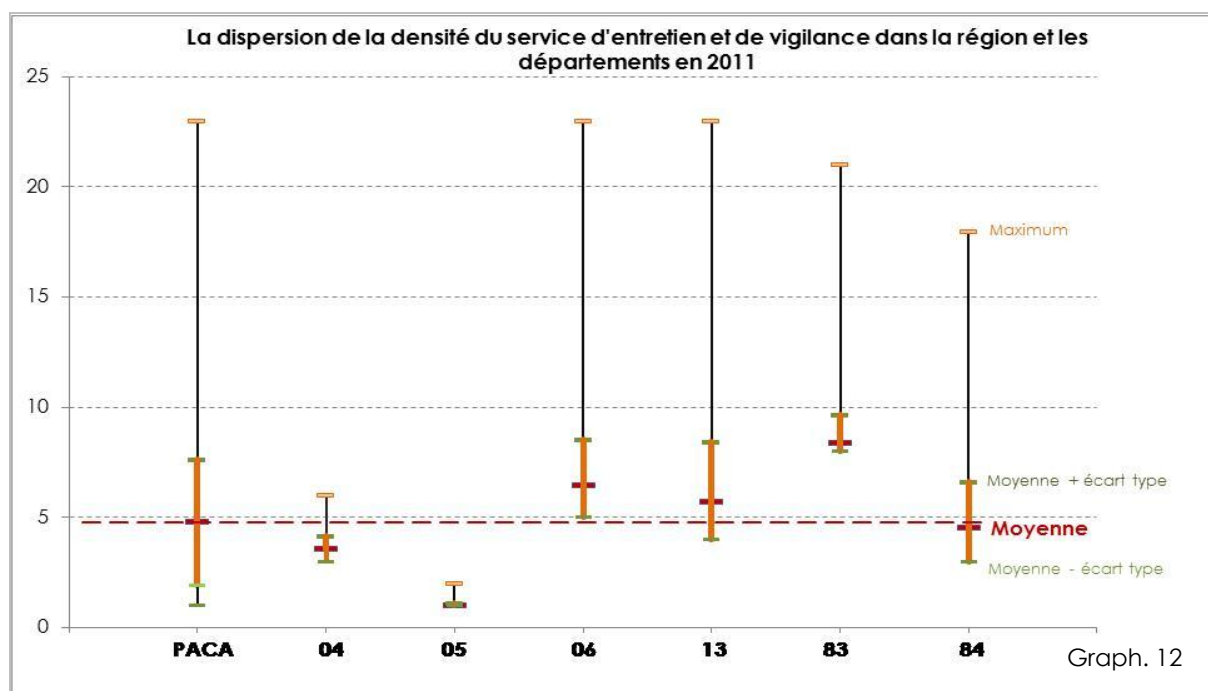
Carte 4. Nombre de familles avec enfants par OASP proposant des prestations de soutien scolaire en 2011



3.2.1.4. ENTRETIEN ET VIGILANCE DES RÉSIDENCES

D'une part, **la distribution de l'offre** de service d'entretien et de vigilance des résidences à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°12). Ce service est presté sur tout le territoire régional (cf. carte n°5).

- A l'échelle régionale, en moyenne 5 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 23 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 2 OASP et 8 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne, sauf pour PACA (le plus bas trait indique le minimum).
Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de service d'entretien et de vigilance des résidences est aussi inégale selon territoires. Le nombre de maisons et de résidences secondaires sont parmi les deux principaux déterminants de la demande. Leur rapport avec le nombre d'OASP offrant ces services évaluent le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ces services varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 11. Les chiffres clefs selon les territoires

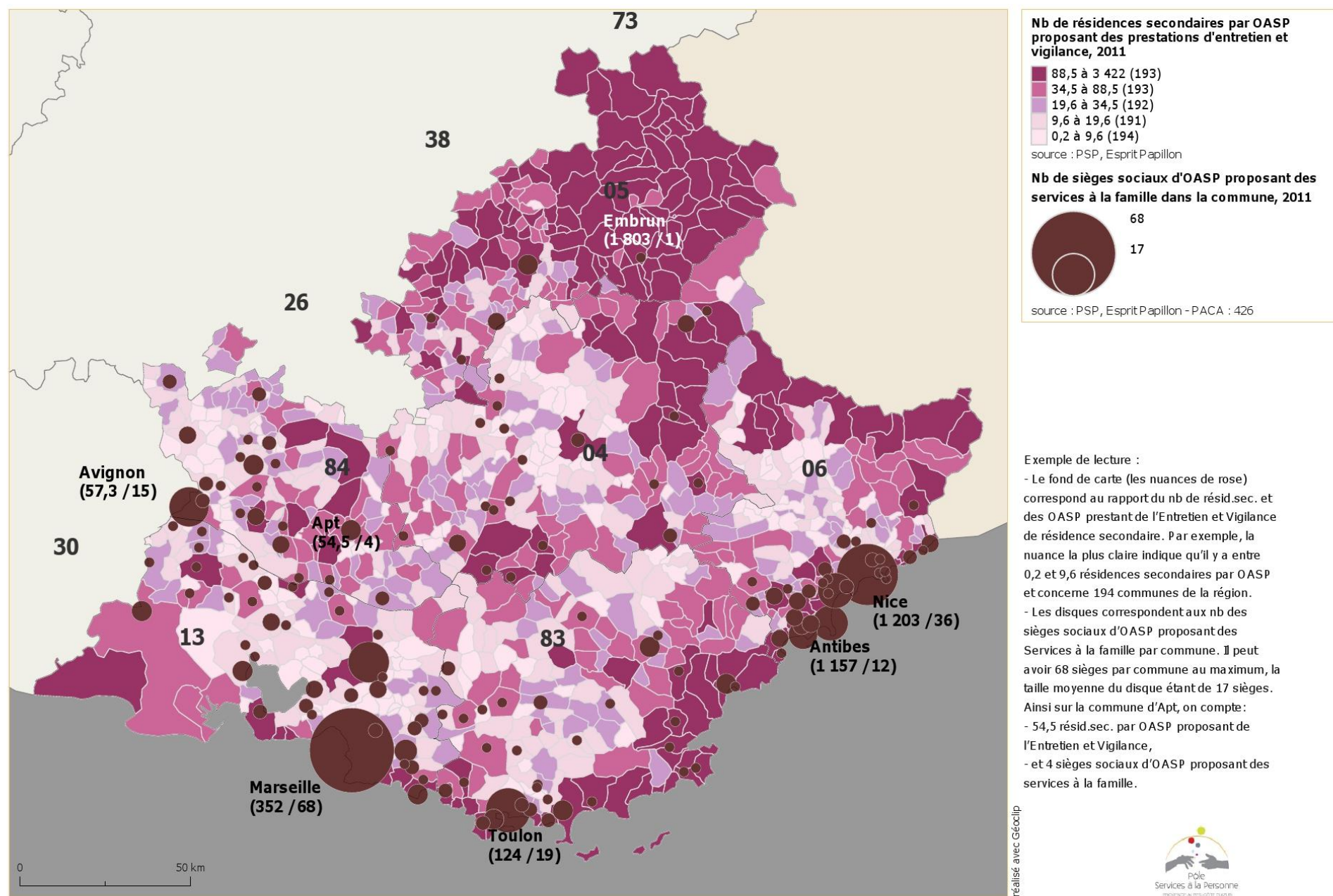
Zone géographique	Nb de maisons	Nb de résidences secondaires	Nb d'OASP d'entretien et de vigilance	Nb moyen de maisons par OASP ¹	Nb moyen de rés. secondaires par OASP ¹
PACA	1 140 325	484 591	142 ²	8 030	3 413
04	71 087	38 405	9	7 899	4 267
05	52 258	56 252	4	13 064	14 063
06	175 701	166 797	41	4 285	4 068
13	358 413	32 194	60	5 974	537
83	307 378	171 457	32	9 606	5 358
84	175 489	19 487	17	10 323	1 146

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de l'entretien et la vigilance des résidences; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 05, le 13, le 84 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

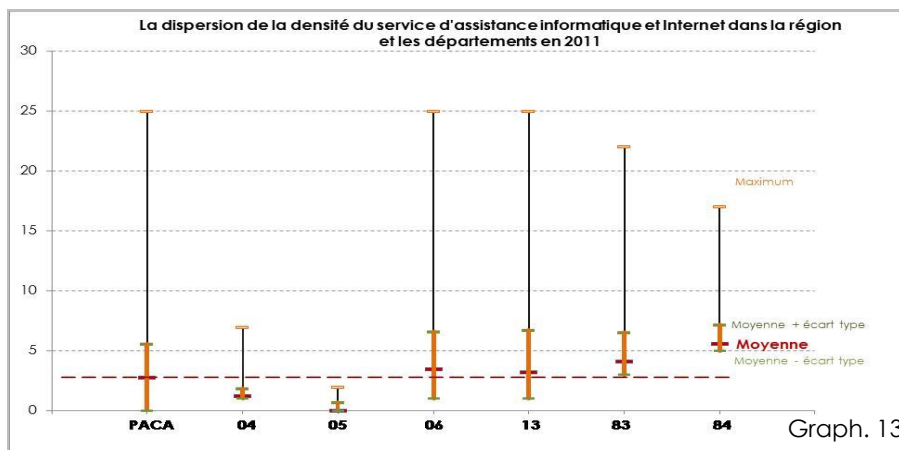
Carte 5. Nombre de résidences secondaires par OASP proposant des prestations d'entretien et de vigilance des résidences en 2011



3.2.1.5. ASSISTANCE INFORMATIQUE ET ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

D'une part, la **distribution de l'offre** d'assistance informatique et d'Internet dans la région et les départements est très variable (cf. graph. n°13). Ce service n'est pas offert dans 175 communes du 05.

- A l'échelle régionale, en moyenne 3 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 25 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 6 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 84 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 84.

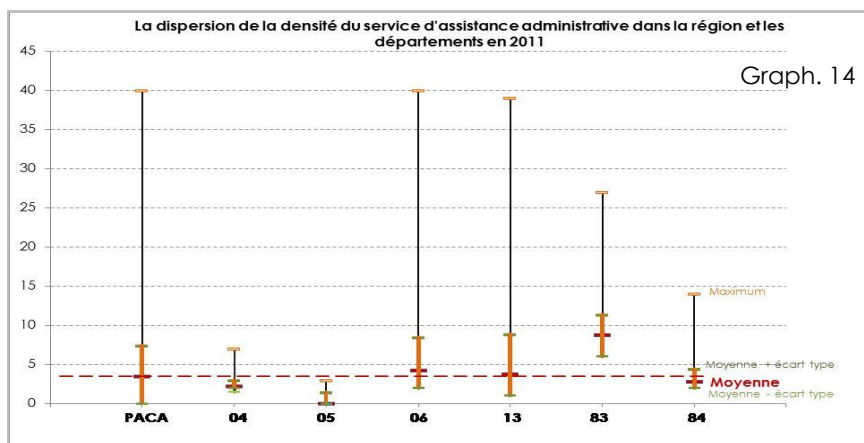


N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne. Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

20

La **distribution de l'offre** d'assistance administrative à l'échelle régionale et départementale est aussi très variable (cf. graphique n°14). Ce service n'est pas presté dans 175 communes du 05.

- A l'échelle régionale, en moyenne 4 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 40 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 7 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



D'autre part, les **demandes potentielles** de ces deux services sont voisines ; c'est la raison pour laquelle, ils sont projetés sur la même carte. La demande potentielle est inégalement répartie sur le territoire. Le nombre de ménages est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre des ménages et le nombre d'OASP offrant ces services approche le potentiel de demande.

- La demande potentielle par l'OASP varie selon les zones. En résumé, les chiffres clefs sont :

Tableau 12. Les chiffres clefs selon les territoires

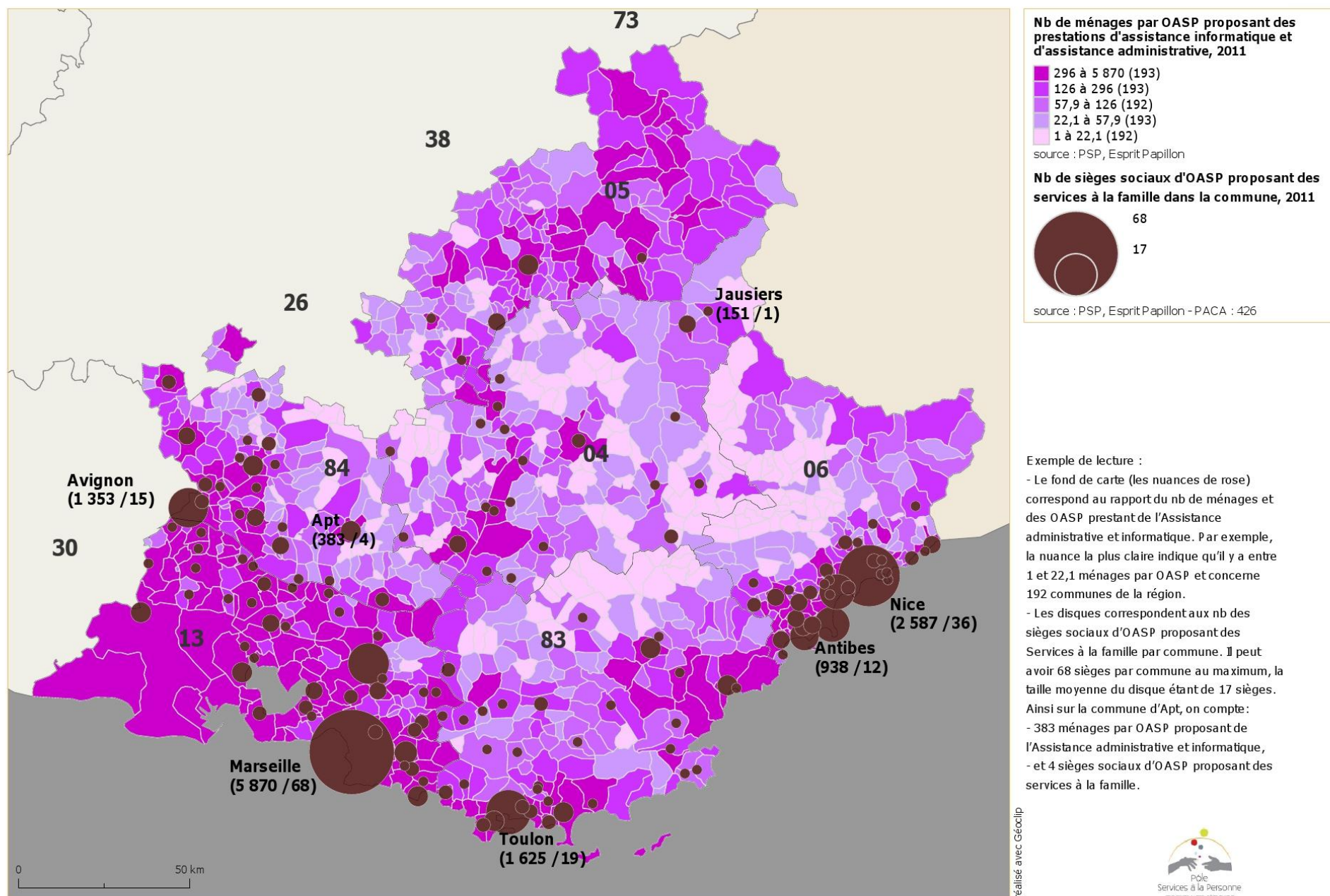
Zone géographique	Nb de ménages	Nb d'OASP assi. info. ou assi. admin.	Nb de ménages par OASP ¹
PACA	2 134 583	277 ²	7 706
04	70 663	22	3 212
05	59 838	14	4 274
06	495 931	82	6 048
13	838 400	119	7 045
83	441 522	68	6 493
84	228 229	41	5 567

N.B. (1) Seuls des OASP prestant de l'assistance informatique ou administrative ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 05 et le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP offrant ces services sont sur les zones de demande potentielle élevée.

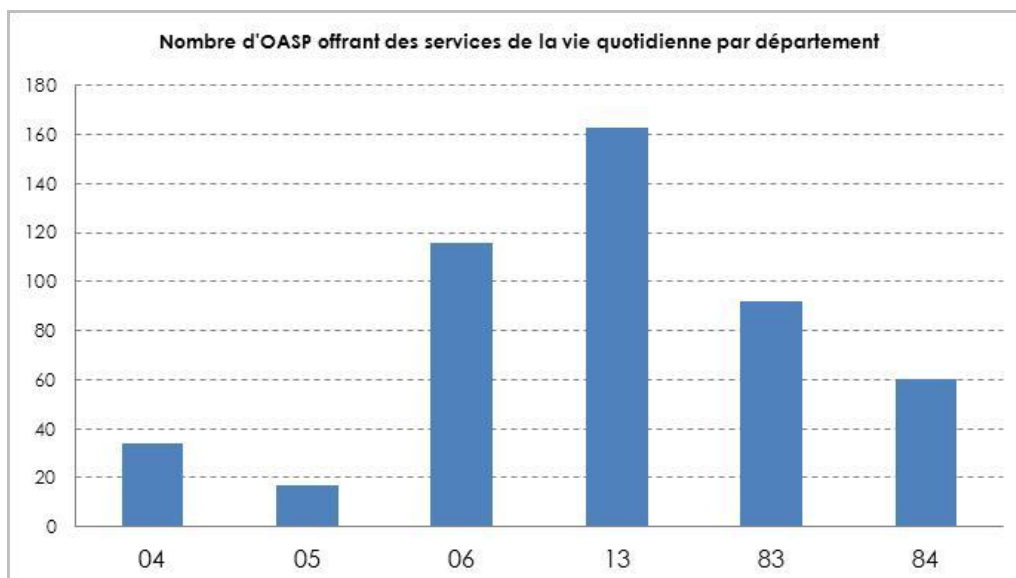
Carte 6. Nombre de ménages par OASP proposant des prestations d'assistance informatique et d'assistance administrative en 2011



3.2.2. Les services de la vie quotidienne

Les services à la vie quotidienne prennent en compte : la livraison de courses et de repas à domicile, le bricolage, le jardinage, la préparation de repas à domicile, les ménage et le repassage.

D'une part, les services de la vie quotidienne sont proposés sur tout le territoire régional (cf. carte n°8). L'offre à l'échelle régionale est fournie par 436 OASP (sur 554 répondants). Le nombre d'organismes proposant les services à la famille s'échelonne entre 17 OASP dans le 05 et 163 OASP dans le 13.



Graph. 15

D'autre part, **la demande potentielle** est présente sur tout le territoire régional (cf. carte n°7). Le nombre de ménages est l'un des facteurs déterminant la demande des services. Le rapport entre le nombre de ménages et le nombre d'OASP fournissant les services de la vie quotidienne évalue le potentiel de la demande.

- La densité de la demande potentielle varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 13. Les chiffres clefs selon les territoires

Zone géographique	Nb de ménages	Nb d'OASP « vie quotidienne »	Nb moyen de ménages par OASP ¹
PACA	2 134 583	436 ²	4 896
04	70 663	34	2 078
05	59 838	17	3 520
06	495 931	116	4 275
13	838 400	163	5 144
83	441 522	92	4 799
84	228 229	60	3 804

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant un ou plusieurs services de la vie quotidienne ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ;

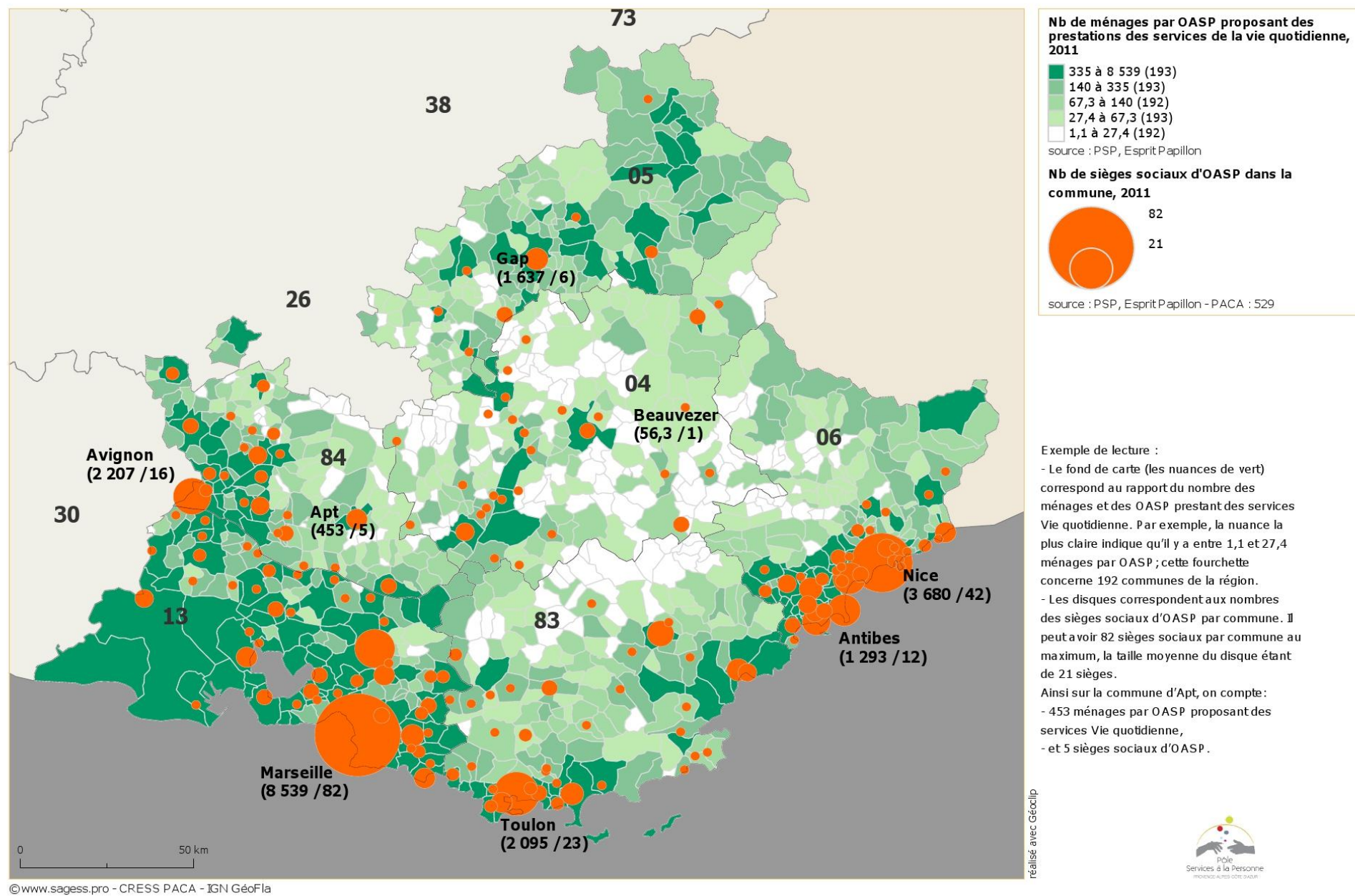
Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La densité de la demande est plus prononcée dans le 13, le 84 et le contour côtier du 83 et du 06.
- Le nombre de ménages par OASP proposant des services à la famille est moins élevé dans le 05 et le 04.

Les sièges sociaux des OASP offrant des services à la famille se trouvent sur les territoires où la demande

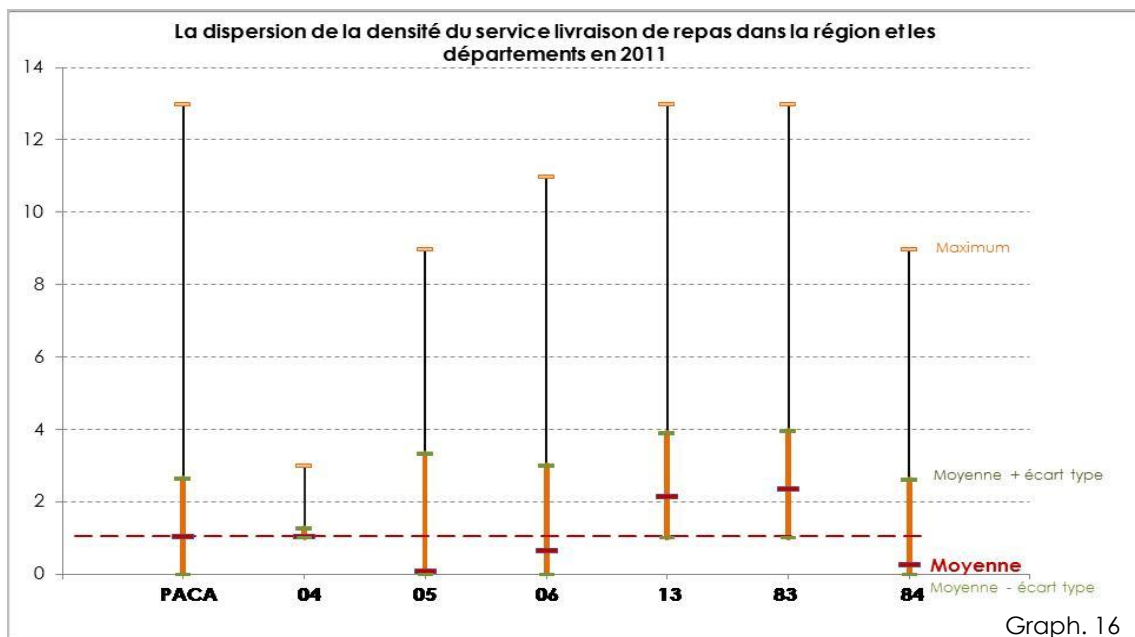
Carte 7. Nombre de ménages par OASP proposant des prestations de vie quotidienne en 2011



3.2.2.1. SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de livraison de repas à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°16). Ce service n'est pas presté sur tout le territoire régional ; il y a 171 communes dans le 05, 111 communes dans le 06, et 135 communes dans le 84 qui ne sont pas couvertes.

- A l'échelle régionale, en moyenne 1 OASP propose ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 13 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 3 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de ce service est inégale selon les territoires. Le nombre de ménages est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre de ménages et le nombre d'OASP offrant le service de livraison de repas approche le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 14. Les chiffres clefs selon les territoires

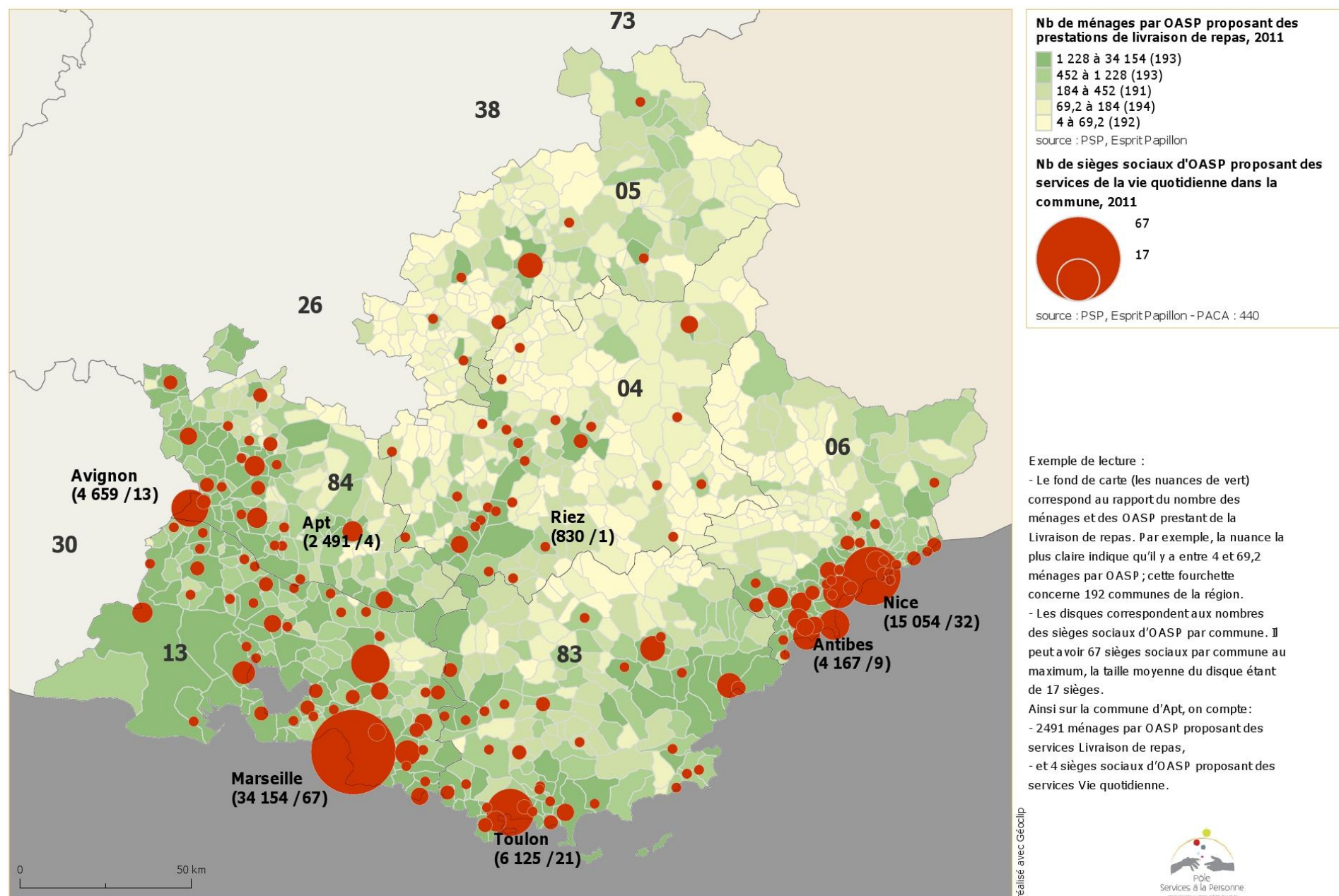
Zone géographique	Nb de ménages	Nb d'OASP livraison de repas	Nb moyen de ménages par OASP ¹
PACA	2 134 583	113 ²	9 362
04	70 663	7	3 926
05	59 838	5	7 480
06	495 931	33	9 017
13	838 400	40	8 733
83	441 522	24	8 657
84	228 229	9	9 129

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de la livraison de repas ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 05 et le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

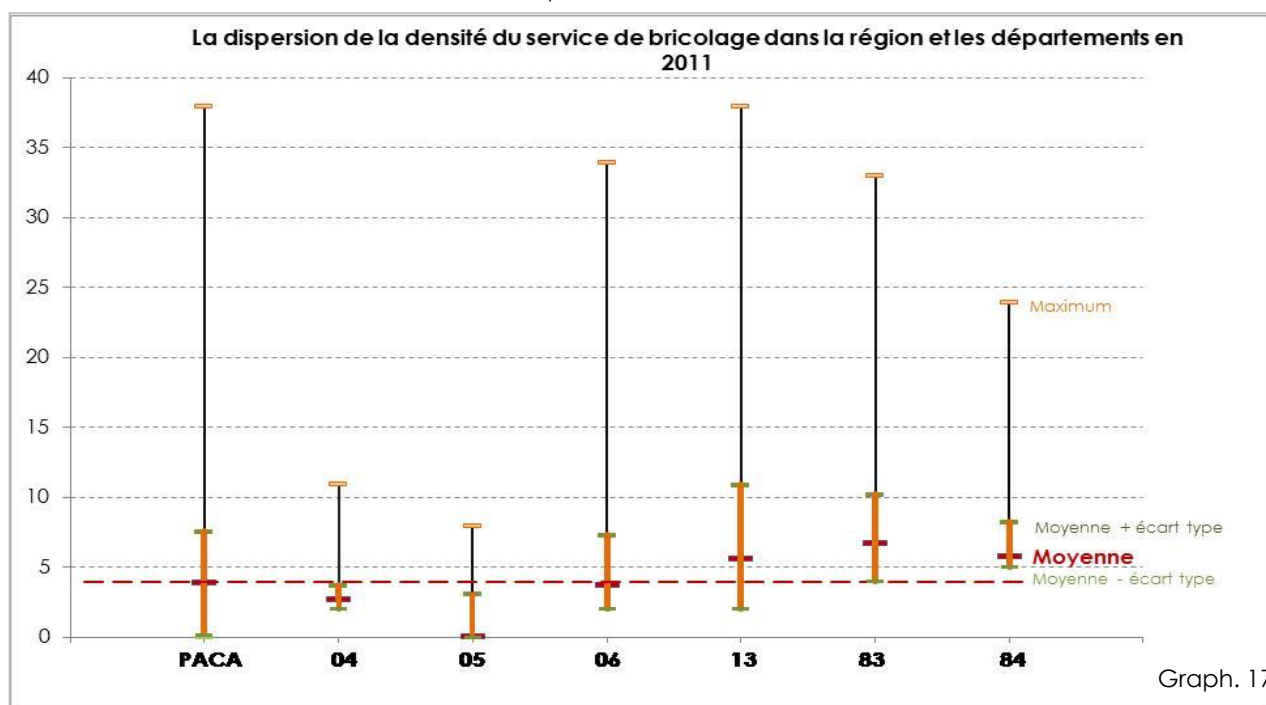
Carte 8. Nombre de ménages par OASP proposant des prestations de livraison de repas en 2011



3.2.2.2. SERVICE DE BRICOLAGE

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de bricolage à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°17). Le service n'est dans 172 communes du 05.

- A l'échelle régionale, en moyenne 4 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 38 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 8 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne pour le 83.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de ce service est inégale selon les territoires. Le nombre de logements est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre ce nombre de logements et le nombre d'OASP offrant le service de bricolage indique le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 15. Les chiffres clefs selon les territoires

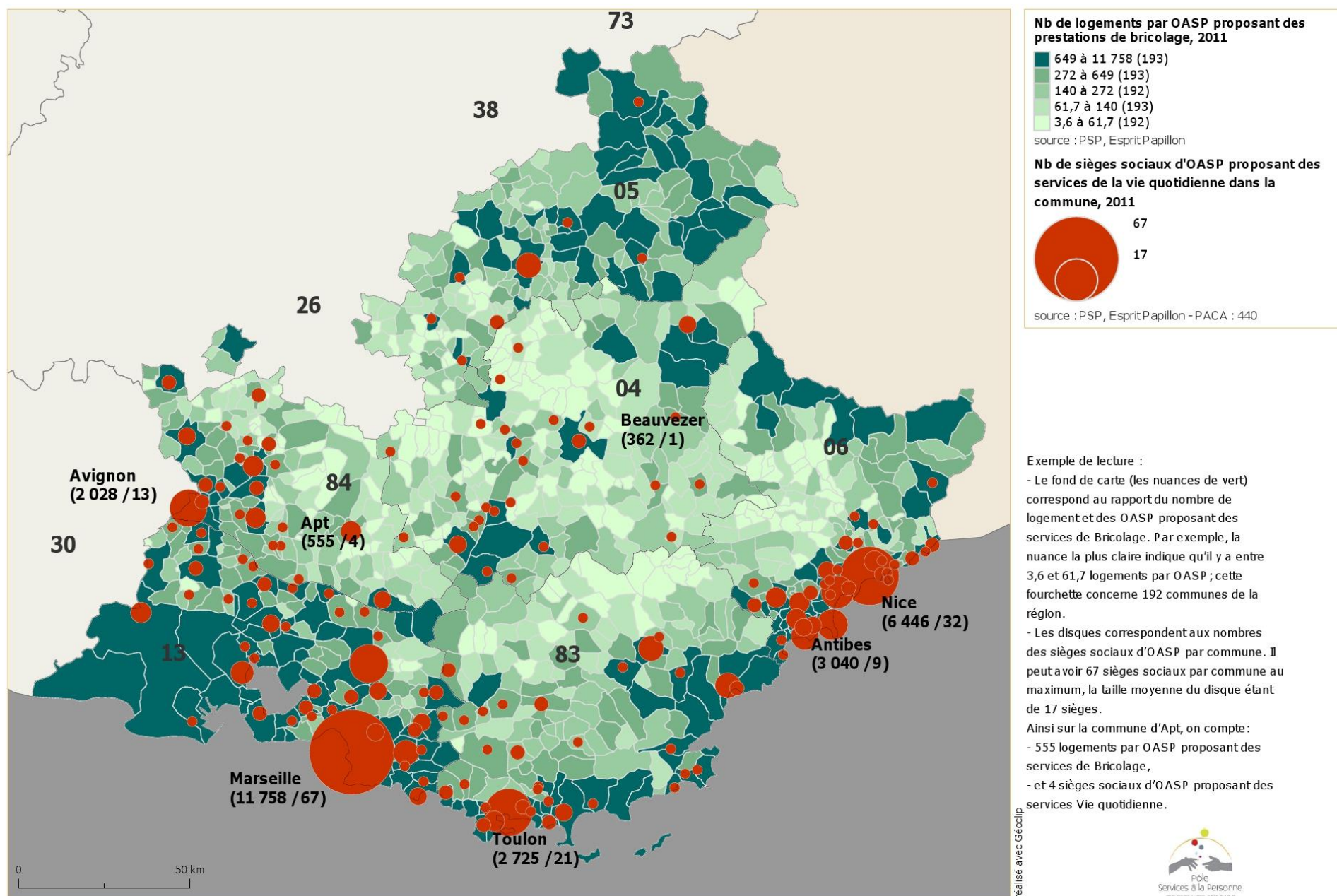
Zone géographique	Nb de logements	Nb d'OASP prestation de bricolage	Nb moyen de logements par OASP ¹
PACA	2 803 455	257 ²	10 908
04	117 035	21	5 573
05	122 270	7	17 467
06	718 829	66	10 891
13	927 825	106	8 753
83	648 029	53	12 227
84	269 468	32	8 421

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant du bricolage ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 05, le 84 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

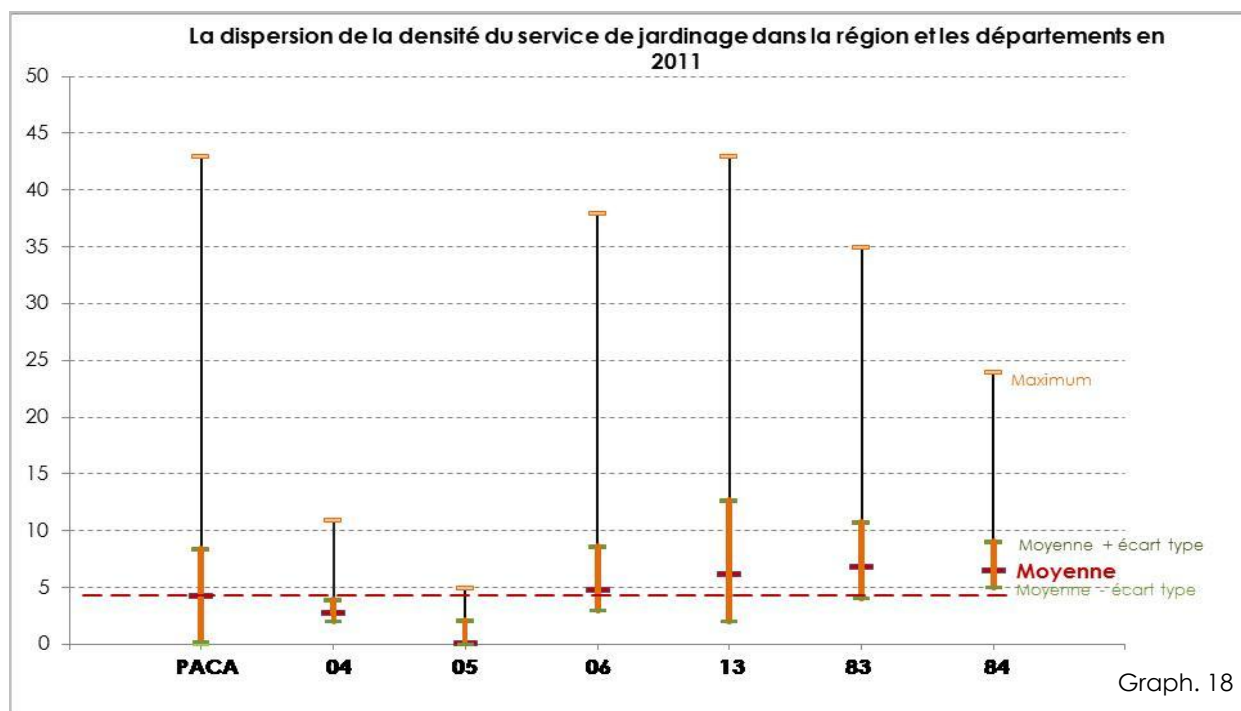
Carte 9. Nombre de logements par OASP proposant des prestations de bricolage en 2011



3.2.2.3. SERVICE DE JARDINAGE

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de jardinage à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°18). Le service n'est pas presté dans 174 communes du 05.

- A l'échelle régionale, en moyenne 4 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 43 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 8 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de ce service est inégale selon les territoires. Le nombre de maisons est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre ce nombre de maisons et le nombre d'OASP offrant le service de jardinage indique le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 16. Les chiffres clefs selon les territoires

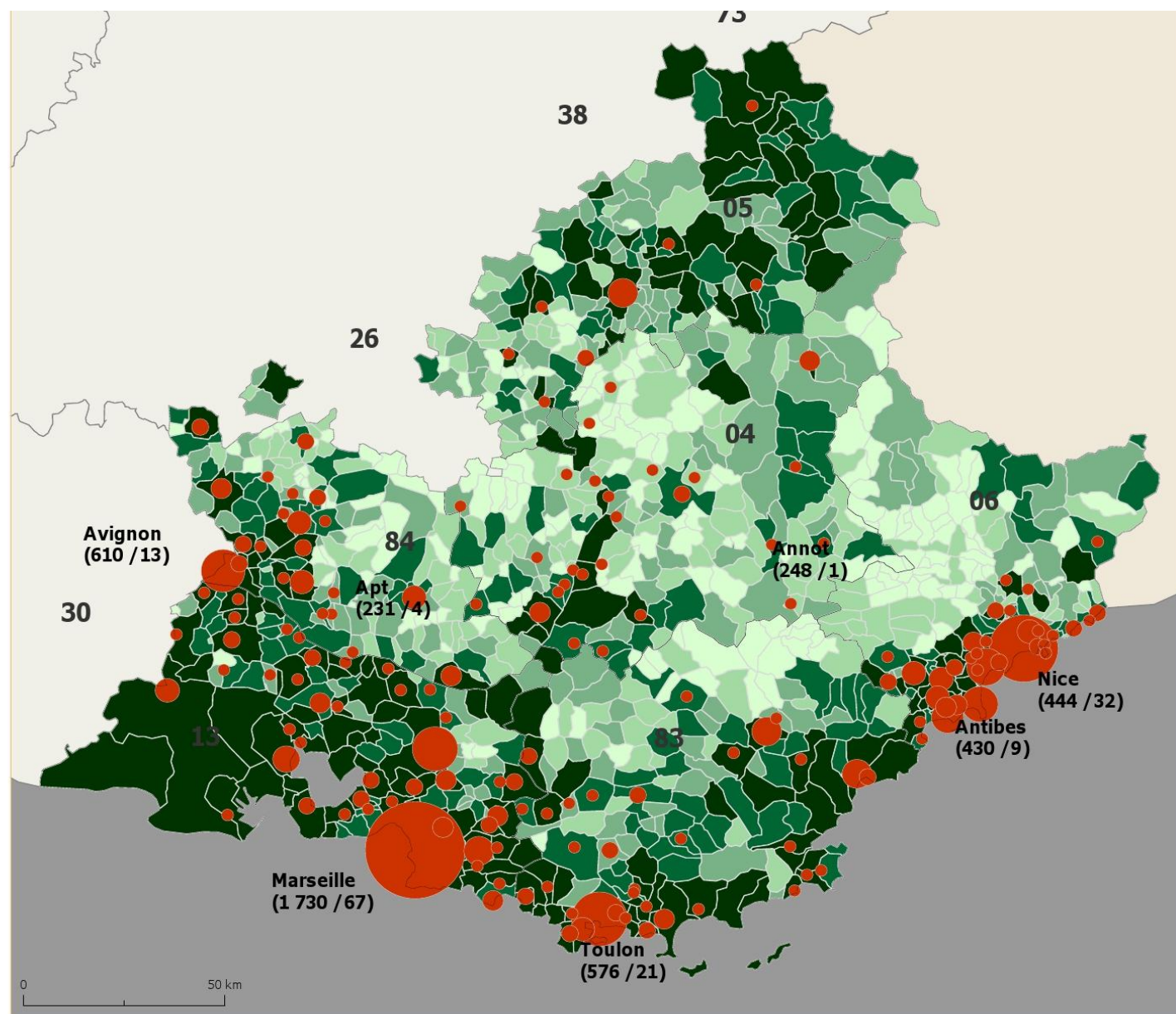
Zone géographique	Nb de maisons	Nb d'OASP prestation de jardinage	Nb moyen de maisons par OASP ¹
PACA	1 140 325	283 ²	4 029
04	71 087	27	2 633
05	52 258	6	8 710
06	175 701	81	2 169
13	358 413	110	3 258
83	307 378	60	5 123
84	175 489	38	4 618

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant du jardinage ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

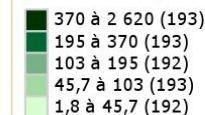
Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

Carte 10. Nombre de maisons par OASP proposant des prestations de jardinage en 2011



Nb de maisons par OASP proposant des prestations de jardinage, 2011



source : PSP, Esprit Papillon

Nb de sièges sociaux d'OASP proposant des services de la vie quotidienne dans la commune, 2011



source : PSP, Esprit Papillon - PACA : 440

Exemple de lecture :

- Le fond de carte (les nuances de vert) correspond au rapport du nombre de maisons et des OASP proposant des services de Jardinage. Par exemple, la nuance la plus claire indique qu'il y a entre 1,8 et 45,7 maisons par OASP ; cette fourchette concerne 192 communes de la région.

- Les disques correspondent aux nombres des sièges sociaux d'OASP par commune. Il peut avoir 67 sièges sociaux par commune au maximum, la taille moyenne du disque étant de 17 sièges.

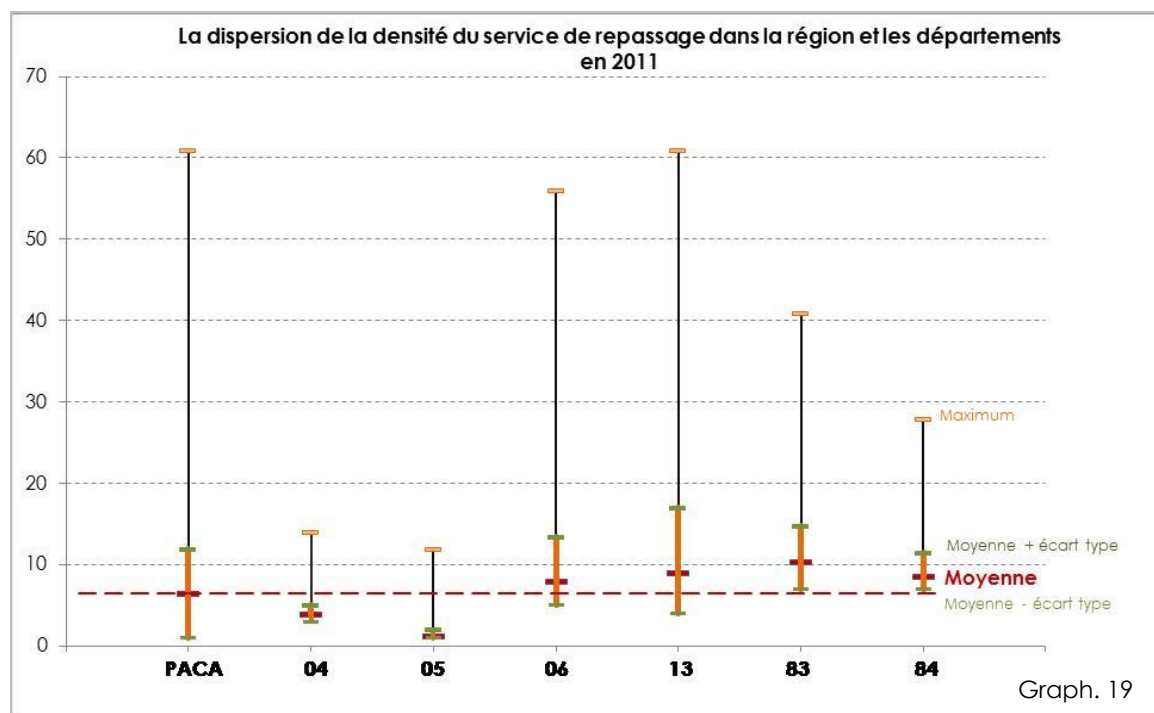
Ainsi sur la commune d'Apt, on compte :

- 231 maisons par OASP proposant des services de Jardinage,
- et 4 sièges sociaux d'OASP proposant des services Vie quotidienne.

3.2.2.4. SERVICE DE REPASSAGE

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de repassage à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°19). Le service est presté sur tout le territoire régional.

- A l'échelle régionale, en moyenne 7 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 61 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 12 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de ce service est inégale selon les territoires. Le nombre de ménages de CSP supérieure est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre ce nombre de ménages et le nombre d'OASP offrant le service de repassage approche le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 17. Les chiffres clefs selon les territoires

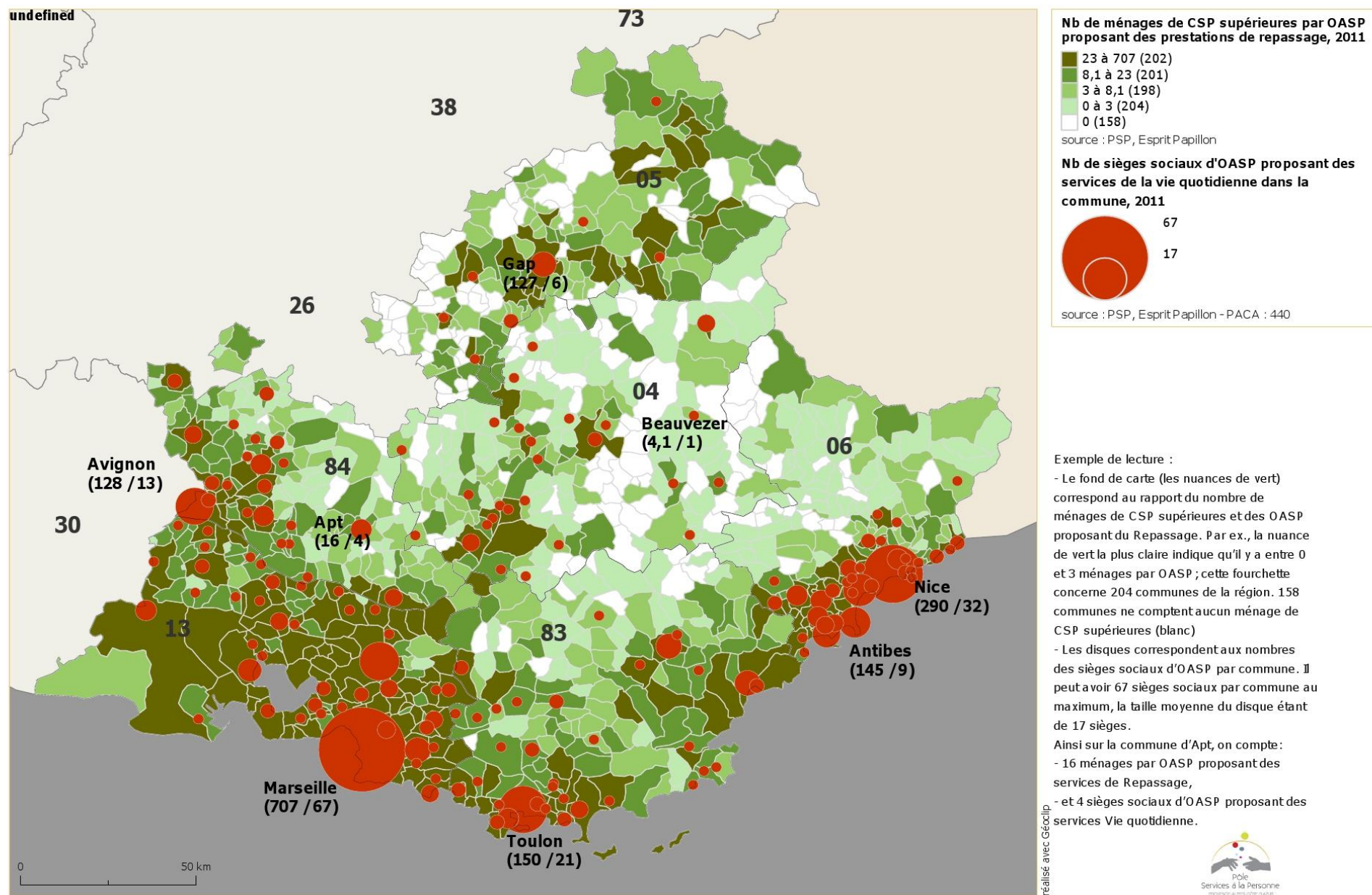
Zone géographique	Nb de ménages CSP supérieures	Nb d'OASP prestation de repassage	Nb moyen de ménages CSP sup. par OASP ¹
PACA	209 146	386 ²	542
04	4 923	28	176
05	3 982	12	332
06	52 858	106	499
13	94 991	150	633
83	34 559	85	407
84	17 832	47	379

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant du repassage ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

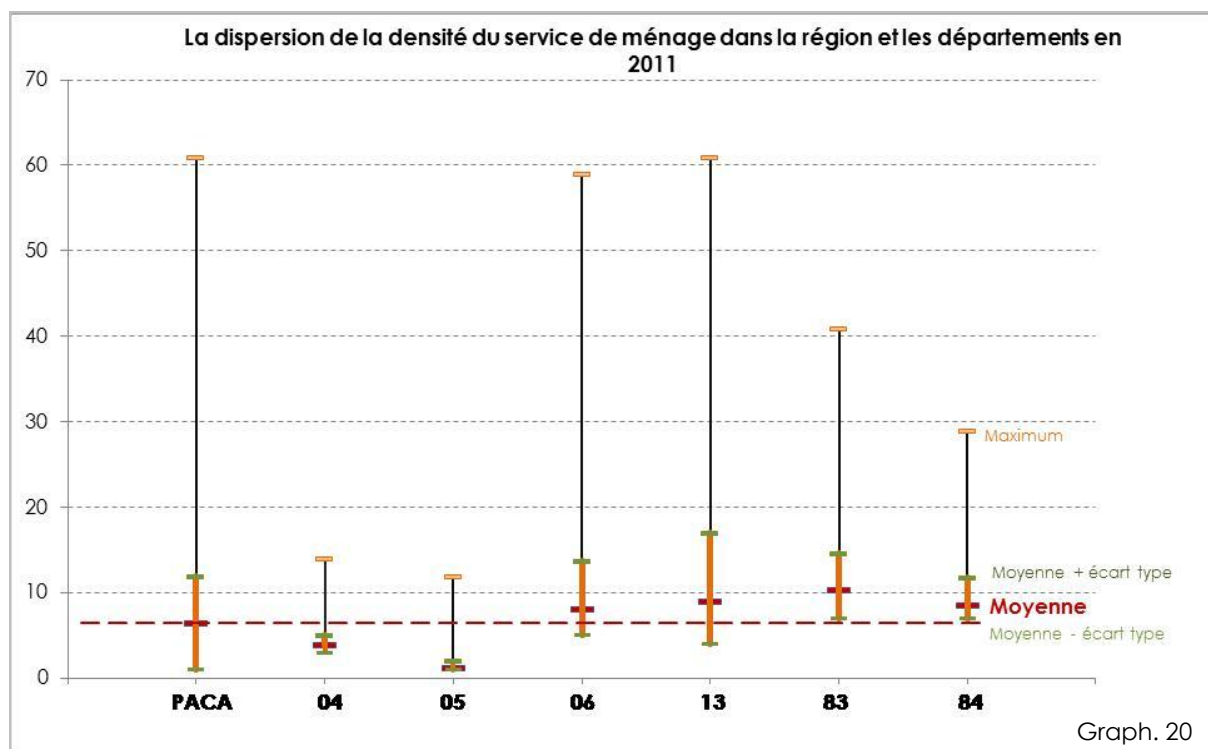
Carte 11. Nombre de ménages de CSP supérieures par OASP proposant des prestations de repassage en 2011



3.2.2.5. SERVICE DE MÉNAGE

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de ménage à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°20). Le service est presté sur tout le territoire régional.

- A l'échelle régionale, en moyenne 7 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 61 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 12 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de ce service est inégale selon les territoires. Le nombre de ménages est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre de ménages et le nombre d'OASP offrant le service de ménage signale le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 18. Les chiffres clefs selon les territoires

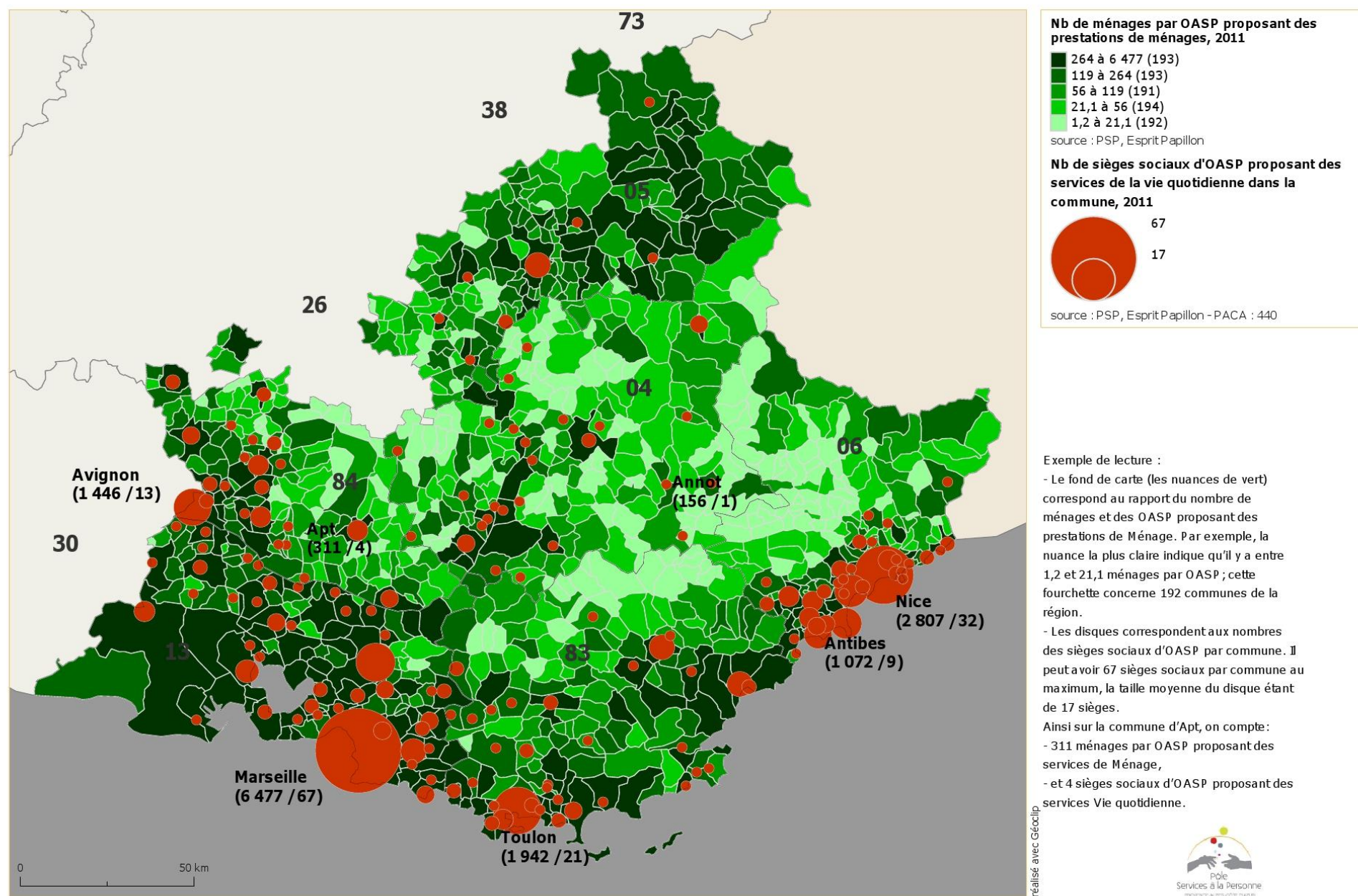
Zone géographique	Nb de ménages	Nb d'OASP prestation de ménage	Nb moyen de ménages par OASP ¹
PACA	2 134 583	393 ²	5 432
04	70 663	29	2 437
05	59 838	14	4 274
06	495 931	107	4 635
13	838 400	152	5 516
83	441 522	87	5 075
84	228 229	48	4 755

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant du ménage ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

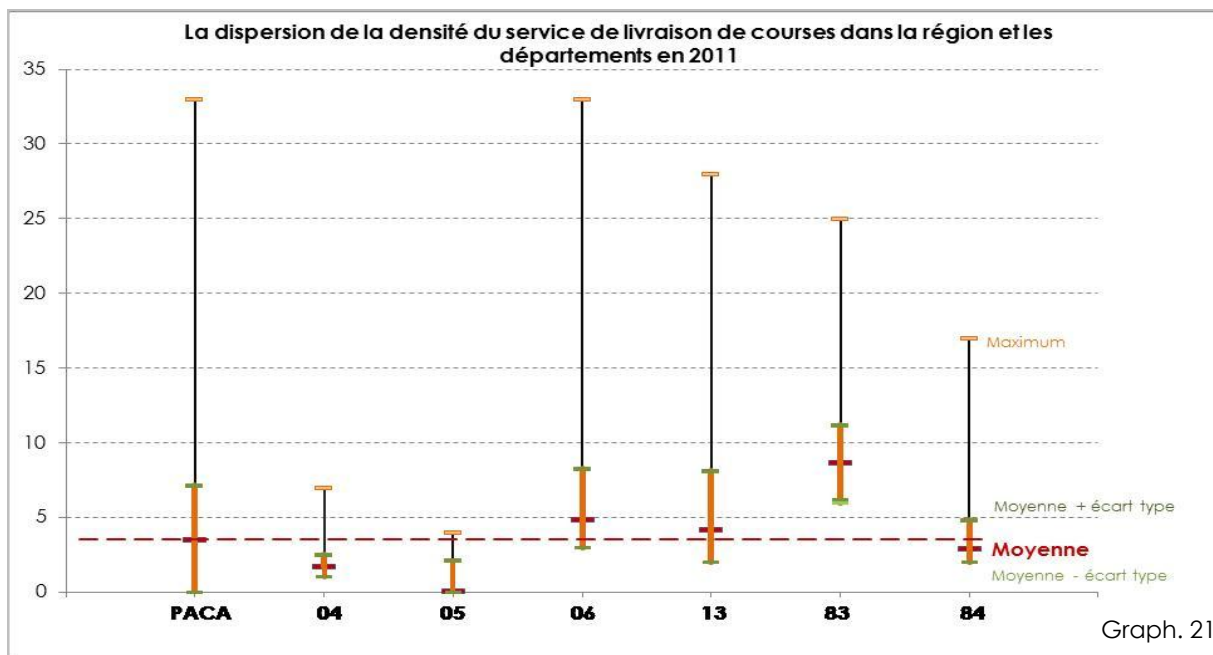
Carte 12. Nombre de ménages par OASP proposant des prestations de ménage en 2011



3.2.2.6. SERVICE DE LIVRAISON DE COURSES

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de livraison de courses à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°21). Ce service n'est pas presté sur tout le territoire régional ; il y a 175 communes dans le 05 et 135 communes dans le 84 qui ne sont pas couvertes par ce service.

- A l'échelle régionale, en moyenne 4 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 33 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 8 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de ce service est inégale selon les territoires. L'activité des personnes adultes est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre d'OASP offrant le service de livraison de course évalue le potentiel de demande.

- La demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 19. Les chiffres clefs selon les territoires

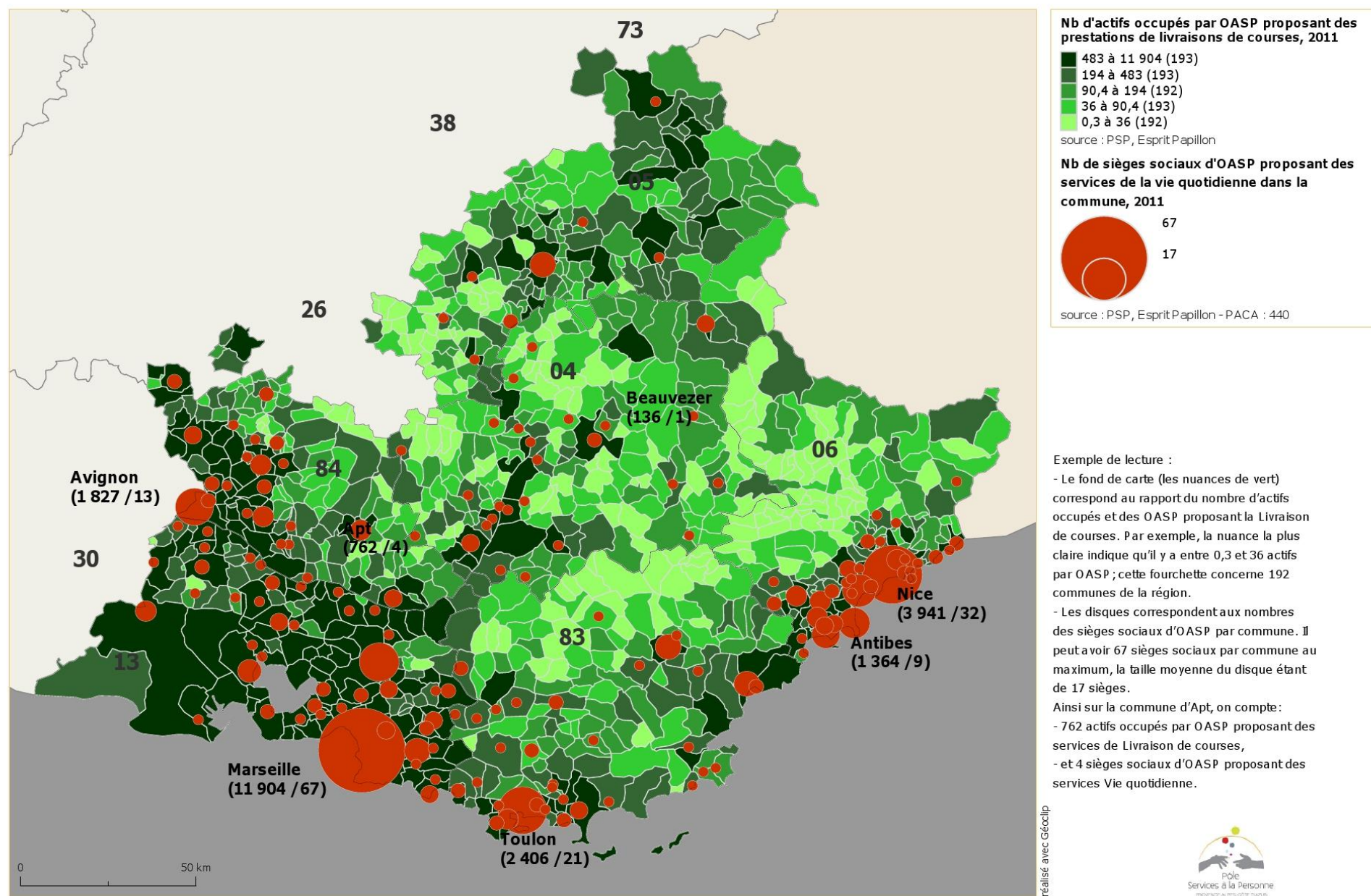
Zone géographique	Actifs occupés	Nb d'OASP livraison de courses	Nb moyen d'actifs occupés par OASP ¹
PACA	1 294 300	228 ²	5 677
04	42 847	18	2 380
05	40 993	8	5 124
06	309 104	55	5 620
13	505 320	96	5 264
83	253 650	51	4 974
84	142 386	25	5 695

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de la livraison de courses ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

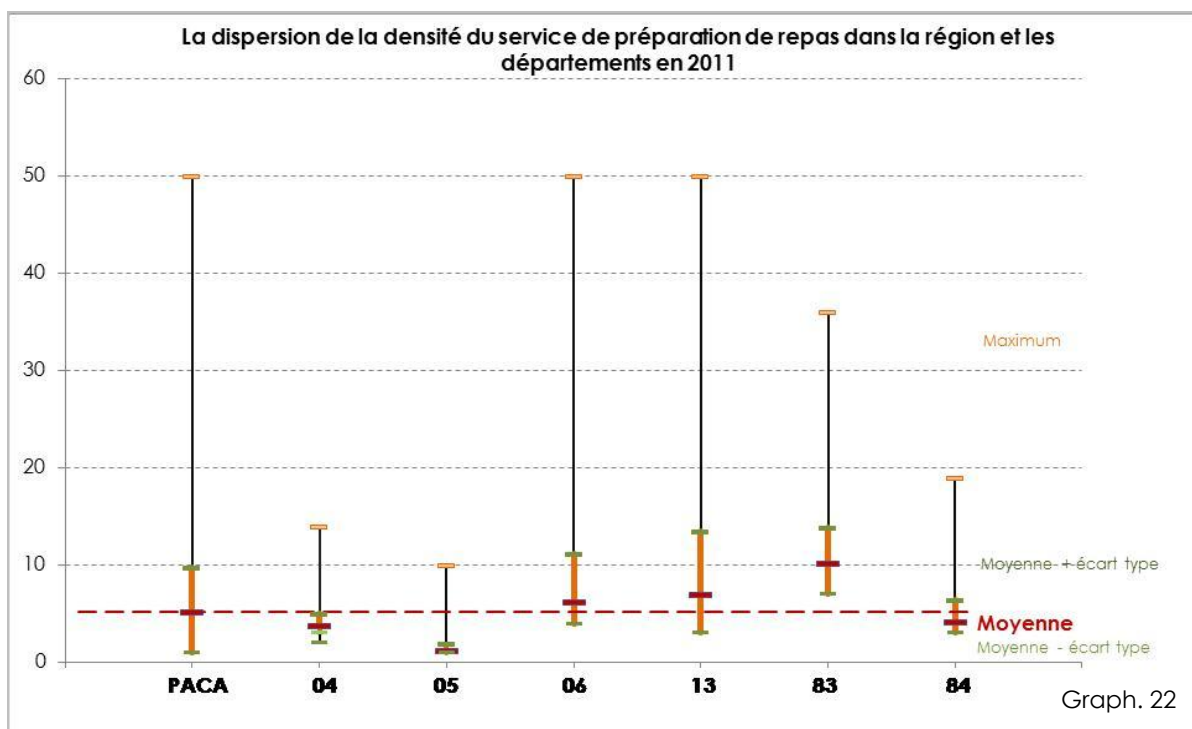
Carte 13. Nombre d'actifs occupés par OASP proposant des prestations de livraison de courses en 2011



3.2.2.7. SERVICE DE PRÉPARATION DE REPAS

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de préparation de repas à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°22). Ce service est presté sur tout le territoire régional et dans tous les départements.

- A l'échelle régionale, en moyenne 5 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 50 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 10 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de ce service est inégale selon les territoires. Les actifs occupés sont l'un des principaux déterminants de la demande. Leur nombre rapporté au nombre d'OASP offrant ce service approche le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 20. Les chiffres clefs selon les territoires

Zone géographique	Actifs occupés	Nb d'OASP préparation de repas	Nb moyen d'actifs occupés par OASP ¹
PACA	1 294 300	333 ²	3 887
04	42 847	25	1 714
05	40 993	10	4 099
06	309 104	88	3 513
13	505 320	130	3 887
83	253 650	75	3 382
84	142 386	39	3 651

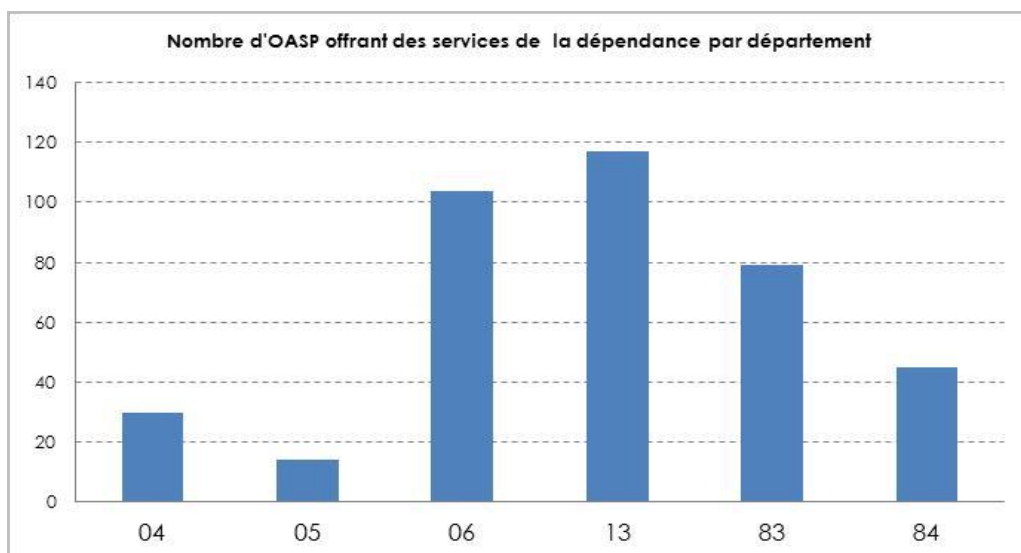
N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de la préparation de repas sont pris en compte ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

La distribution territoriale de la prestation de préparation de repas suit de près celle de livraisons de courses. Souvent, les structures prestent ensemble ces deux services. C'est la raison pour laquelle une seule carte est réalisée.

3.2.3. Les services liés à la dépendance

Les services aux personnes dépendantes comprennent : l'assistance aux personnes âgées ou dépendantes, l'assistance aux personnes handicapées, le garde malade, l'aide à la mobilité et le transport, les soins esthétiques et les soins et les promenades d'animaux de compagnie.

D'une part, les services liés à la dépendance sont proposés sur tout le territoire régional (cf. carte n°15). **L'offre** à l'échelle régionale est fournie par 356 OASP (sur 554 répondants). Le nombre d'organismes proposant les services aux personnes dépendantes s'échelonne entre 14 OASP dans le 05 et 117 OASP dans le 13.



Graph. 23

D'autre part, **la demande potentielle** est présente sur tout le territoire régional (cf. carte n°15). Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est l'un des facteurs déterminant la demande des services. Le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre d'OASP fournissant les services de la dépendance approche le potentiel de la demande.

- La densité de la demande potentielle varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clés est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 21. Les chiffres clés selon les territoires

Zone géographique	Nb de personnes de 60 ans et plus	Nb d'OASP « dépendance »	Nb moyen de 60 ans et plus par OASP ¹
PACA	246 466	356 ²	692
04	43 803	30	1 460
05	40 759	14	2 911
06	43 579	104	419
13	35 748	117	306
83	44 710	79	566
84	37 866	45	841

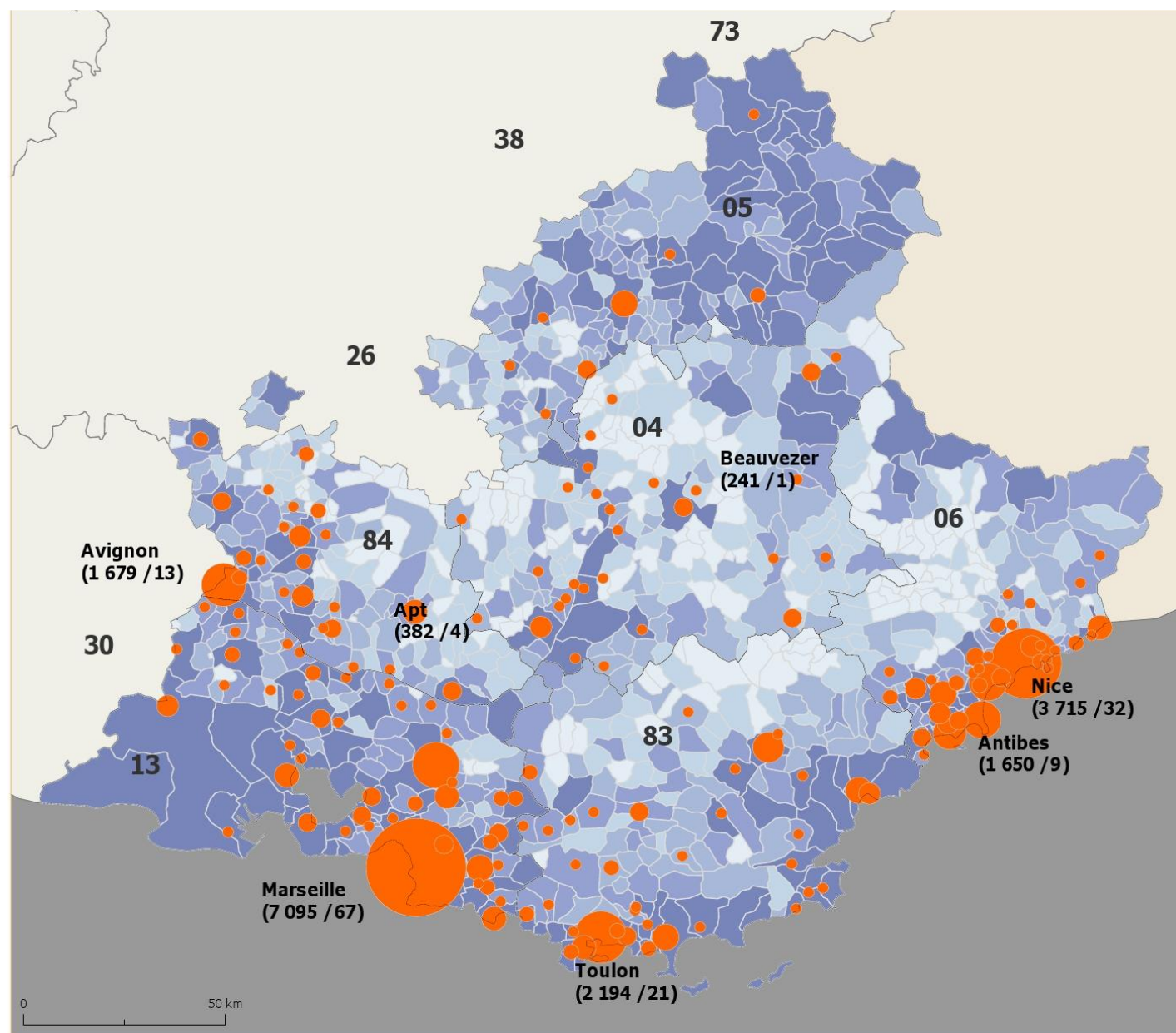
N.B. (1) Uniquement des OASP prestant un ou plusieurs services de la dépendance ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ;

Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

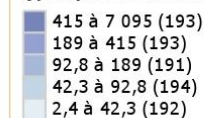
Sur la base de la cartographie :

- La densité de la demande est la plus prononcée dans le 13, le 05, le 84 et le contour côtier du 83 et du 06.
- Le nombre de ménages par OASP proposant des services à la famille est moins élevé dans le 04.
- Les sièges sociaux des OASP offrant des services à la famille se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est la plus élevée.

Carte 14. Nombre de personnes de 60 ans et plus par OASP proposant des services liés à la dépendance en 2011



Nb de personnes de 60 ans et plus par OASP proposant des services liés à la dépendance (quelque soit le service), 2011



source : PSP, Esprit Papillon

Nb de sièges sociaux d'OASP dans la commune, 2011



source : PSP, Esprit Papillon - PACA : 529

Exemple de lecture :

- Le fond de carte (les nuances de bleu) correspond au rapport du nombre de pers. de 60 ans et plus et des OASP prestant des services Dépendance. Par exemple, la nuance la plus claire indique qu'il y a entre 2,4 et 42,3 pers. de 60 ans et plus par OASP ; cette fourchette concerne 192 communes de la région.

- Les disques correspondent aux nombres des sièges sociaux d'OASP par commune. Il peut avoir 82 sièges sociaux par commune au maximum, la taille moyenne du disque étant de 21 sièges.

Ainsi sur la commune d'Apt, on compte :

- 382 pers. de 60 ans et + par OASP proposant des services Dépendance,
- et 5 sièges sociaux d'OASP.

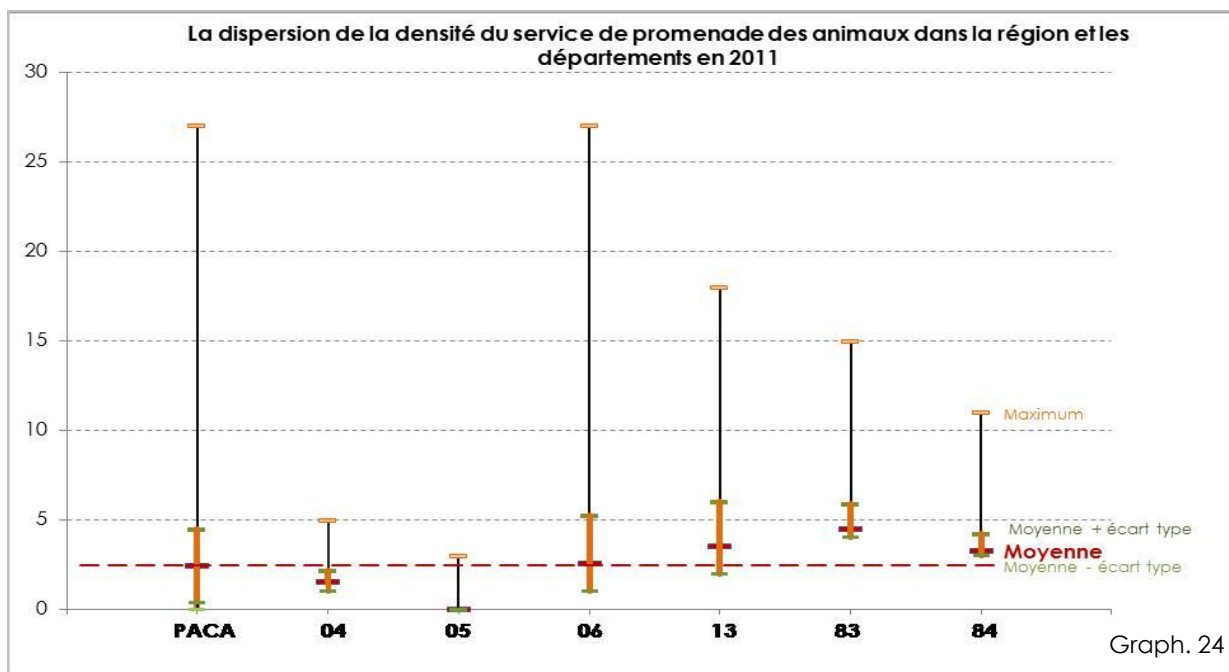
réalisé avec Géoclip



3.2.3.1. SOINS ET PROMENADES DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

D'une part, la **distribution de l'offre** de service de promenade des animaux à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°24). Il y a 176 communes du 05 qui ne sont pas couvertes.

- A l'échelle régionale, en moyenne 2 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 27 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 5 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, la **demande potentielle** de promenade des animaux est inégale selon les territoires. Le nombre de personnes de 60 ans et plus est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre leur nombre et le nombre d'OASP offrant ce service évalue le potentiel de demande.

- La demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 22. Les chiffres clefs selon les territoires

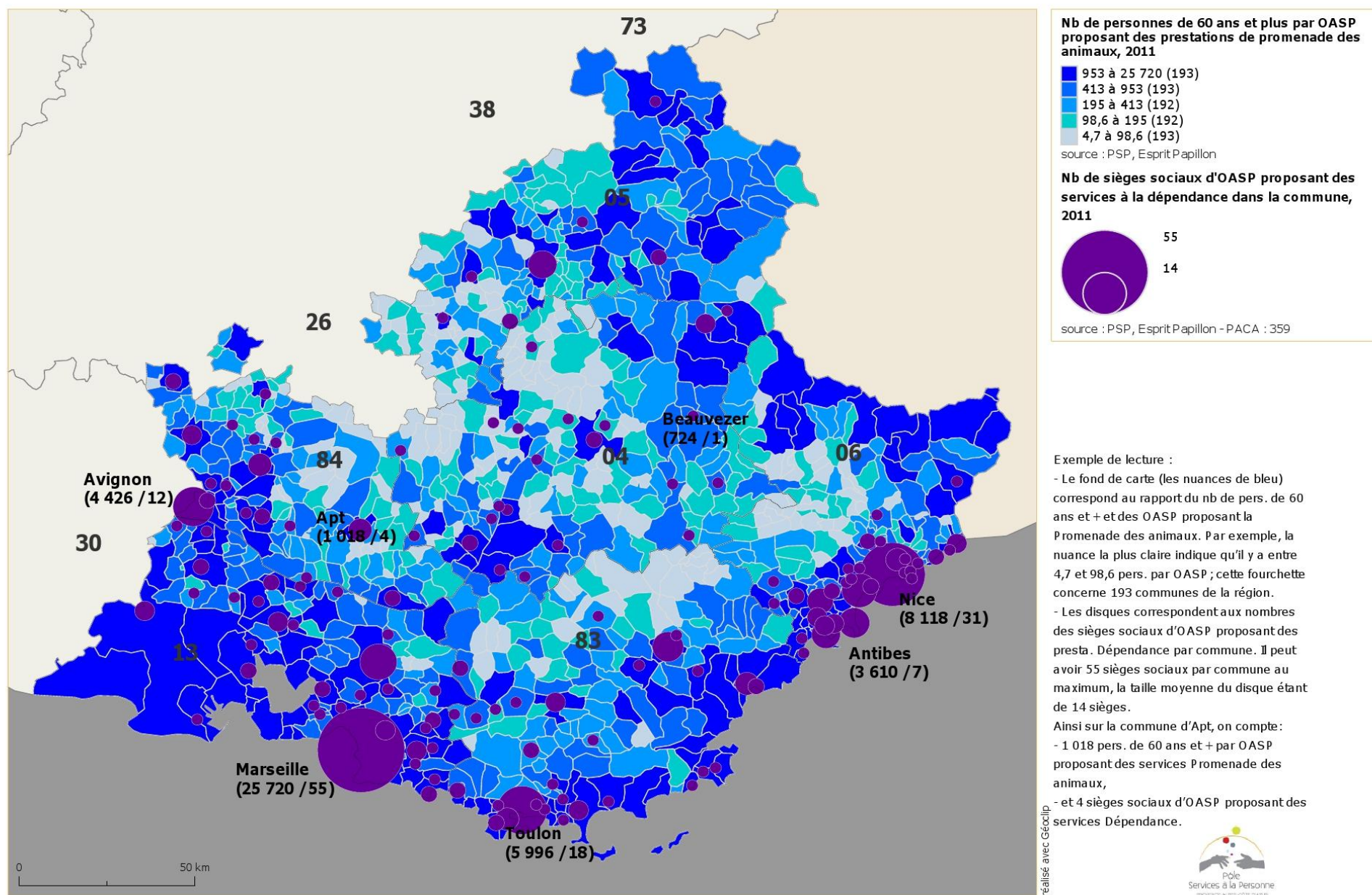
Zone géographique	Nb de personnes de 60 ans et plus	Nb d'OASP ¹	Nb moyen de personnes de 60 ans et plus par OASP ¹
PACA	246 466	138 ²	1 786
04	43 803	12	3 650
05	40 759	3	13 586
06	43 579	33	1 321
13	35 748	57	627
83	44 710	36	1 242
84	37 866	13	2 913

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de la promenade des animaux ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

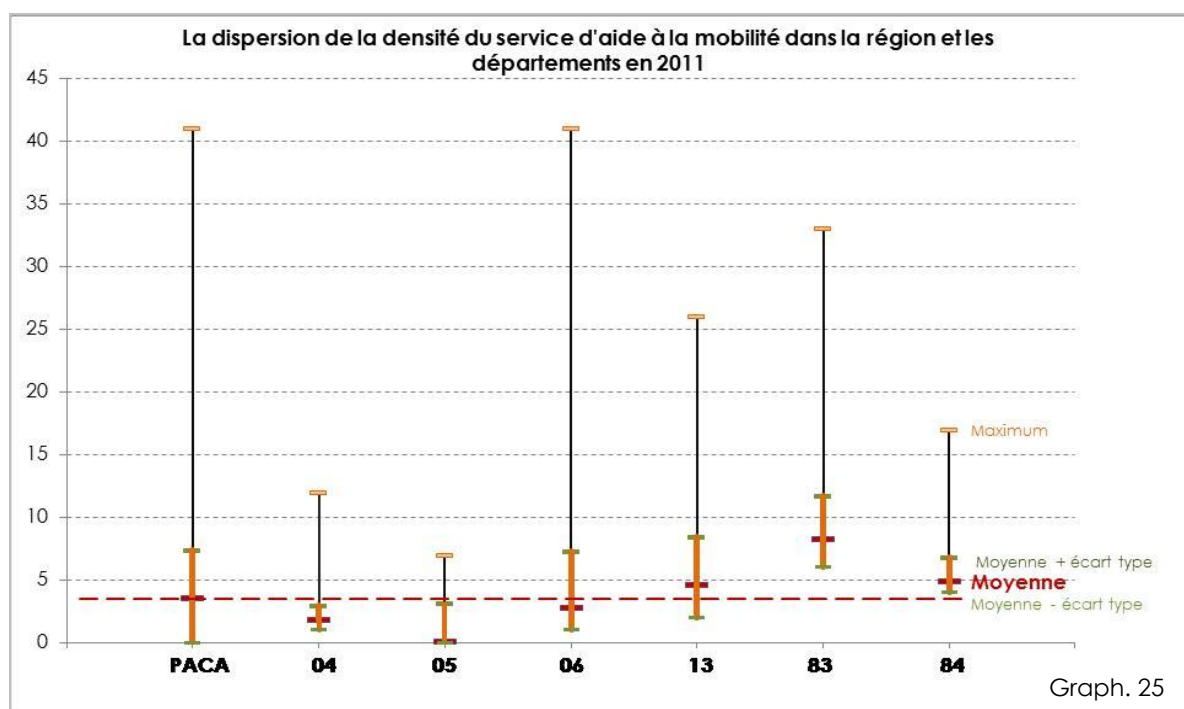
Carte 15. Nombre de personnes de 60 ans et plus par OASP proposant des prestations de promenade des animaux en 2011



3.2.3.2. AIDE À LA MOBILITÉ

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de l'aide à la mobilité à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°25). Il y a 174 communes du 05 qui ne sont pas couvertes.

- A l'échelle régionale, en moyenne 4 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 41 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 7 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne pour le 83.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de service de l'aide à la mobilité est inégale selon les territoires. Le nombre de personnes de 75 ans et plus est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre leur nombre et le nombre d'OASP offrant le service d'aide à la mobilité approche le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 23. Les chiffres clefs selon les territoires

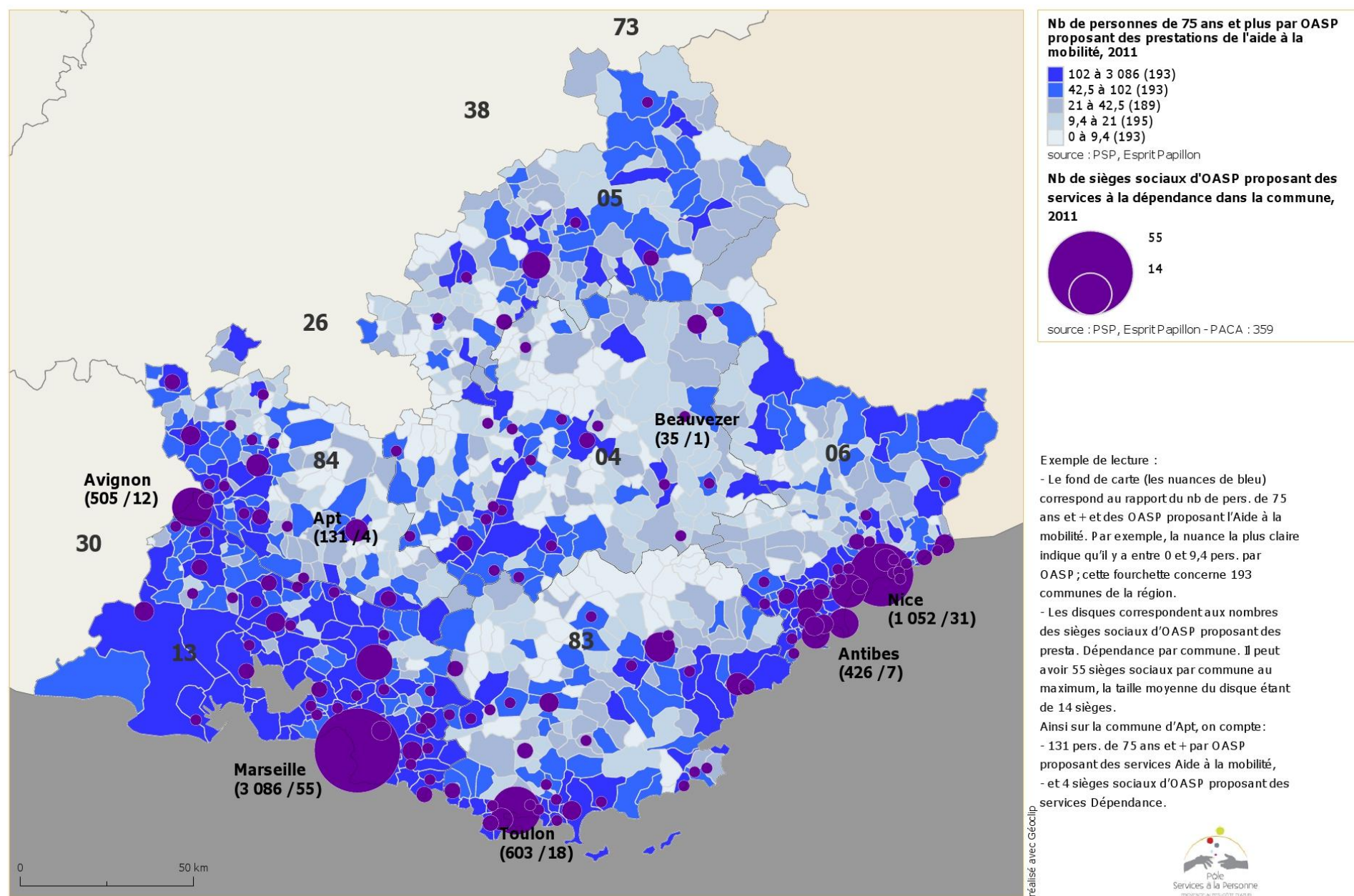
Zone géographique	Nb de personnes de 75 ans et plus	Nb d'OASP aide à la mobilité	Nb moyen de personnes de 75 ans et plus par OASP ¹
PACA	487 306	250 ²	1 949
04	16 752	23	728
05	13 770	10	1 377
06	125 827	67	1 878
13	171 834	99	1 736
83	110 025	50	2 201
84	49 097	28	1 753

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de l'aide à la mobilité ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

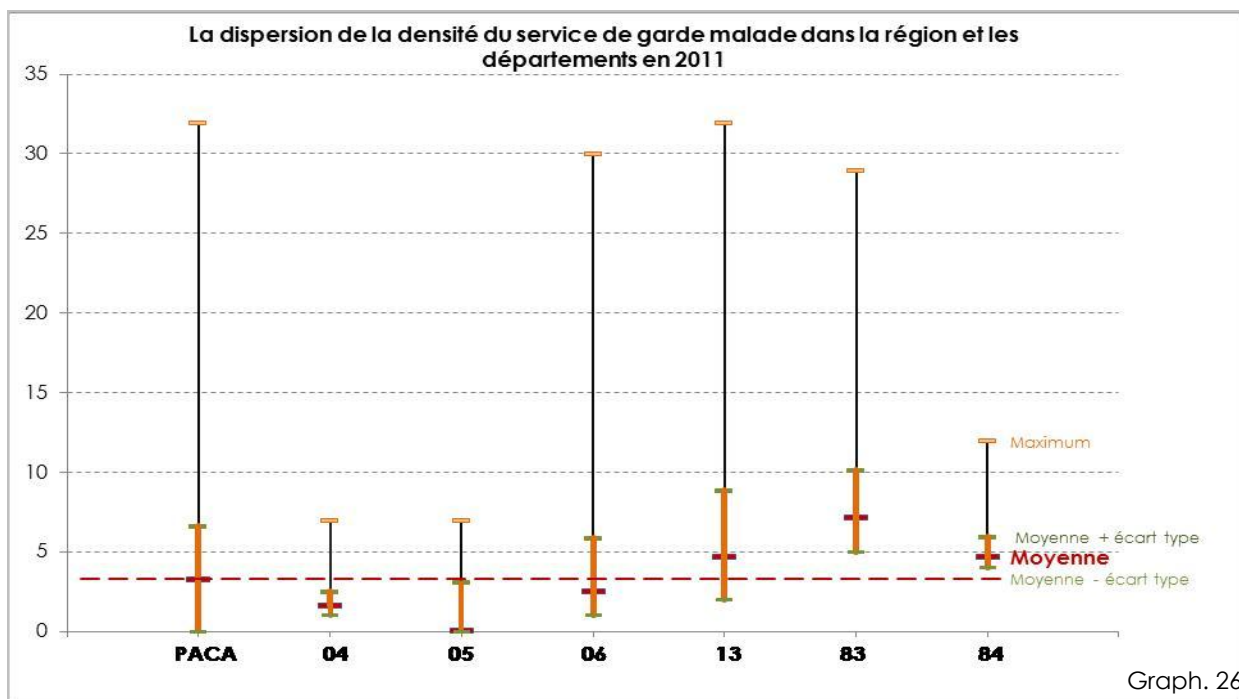
Carte 16. Nombre de personnes de 75 ans et plus par OASP proposant des prestations de l'aide à la mobilité en 2011



3.2.3.3. GARDE MALADE

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de garde malade à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°26). Il y a 174 communes du 05 qui ne sont pas couvertes.

- A l'échelle régionale, en moyenne 3 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 32 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 7 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de garde malade est inégale selon territoires. Le nombre de personnes de 75 ans et plus est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre leur nombre et le nombre d'OASP offrant ce service indique le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 24. Les chiffres clefs selon les territoires

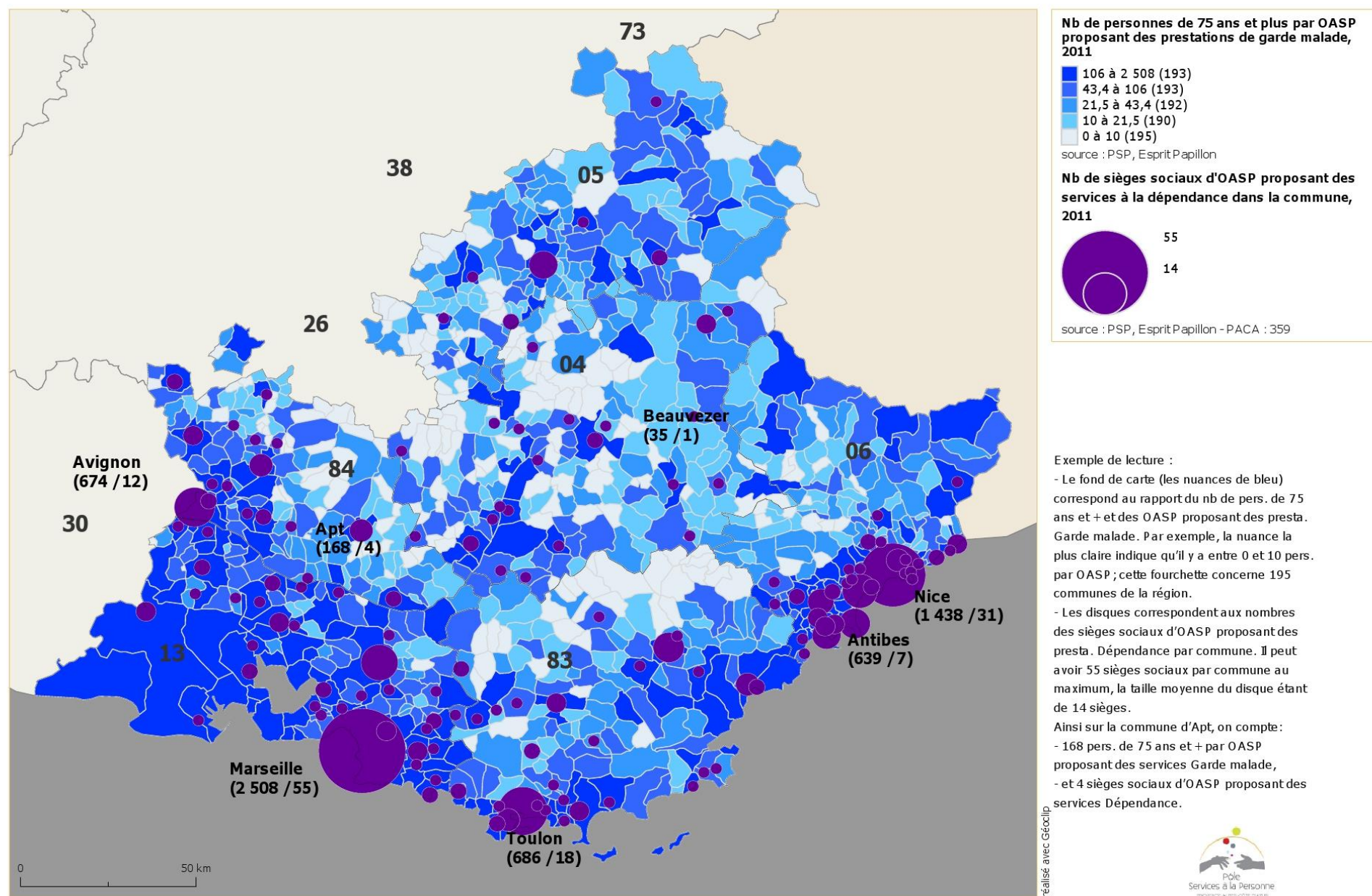
Zone géographique	Nb de personnes de 75 ans et plus	Nb d'OASP garde malade	Nb moyen de personnes de 75 ans et plus par OASP ¹
PACA	487 306	196 ²	2 486
04	16 752	12	1 396
05	13 770	5	2 754
06	125 827	48	2 621
13	171 834	86	1 998
83	110 025	42	2 620
84	49 097	25	1 964

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant le service de garde malade ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

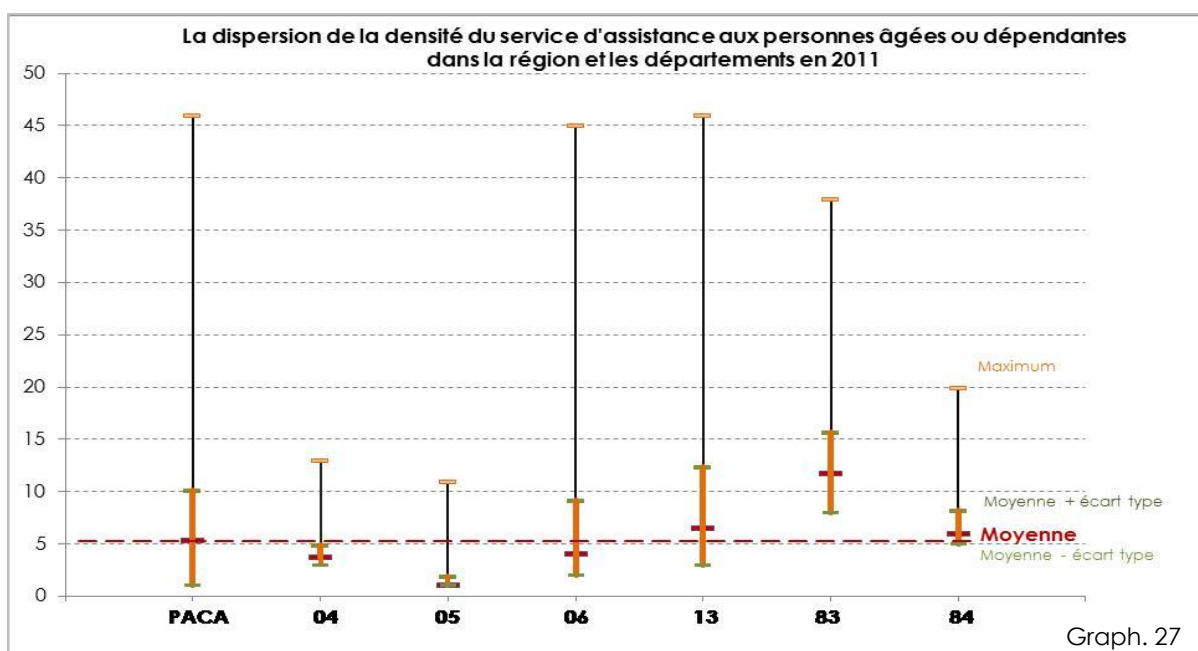
Carte 17. Nombre de personnes de 75 ans et plus par OASP proposant des prestations de garde malade en 2011



3.2.3.4. ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES OU DÉPENDANTES

D'une part, **la distribution de l'offre** de service d'assistance auprès des personnes âgées ou dépendantes à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°27). Ce service est presté sur tout le territoire régional (cf. carte n°18).

- A l'échelle régionale, en moyenne 5 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 46 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 10 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** d'assistance auprès de personnes âgées ou dépendantes est aussi inégale selon les territoires. Le nombre de personnes âgées est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre de personnes de 60 ans et plus et le nombre d'OASP offrant ce service approche le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 25. Les chiffres clefs selon les territoires

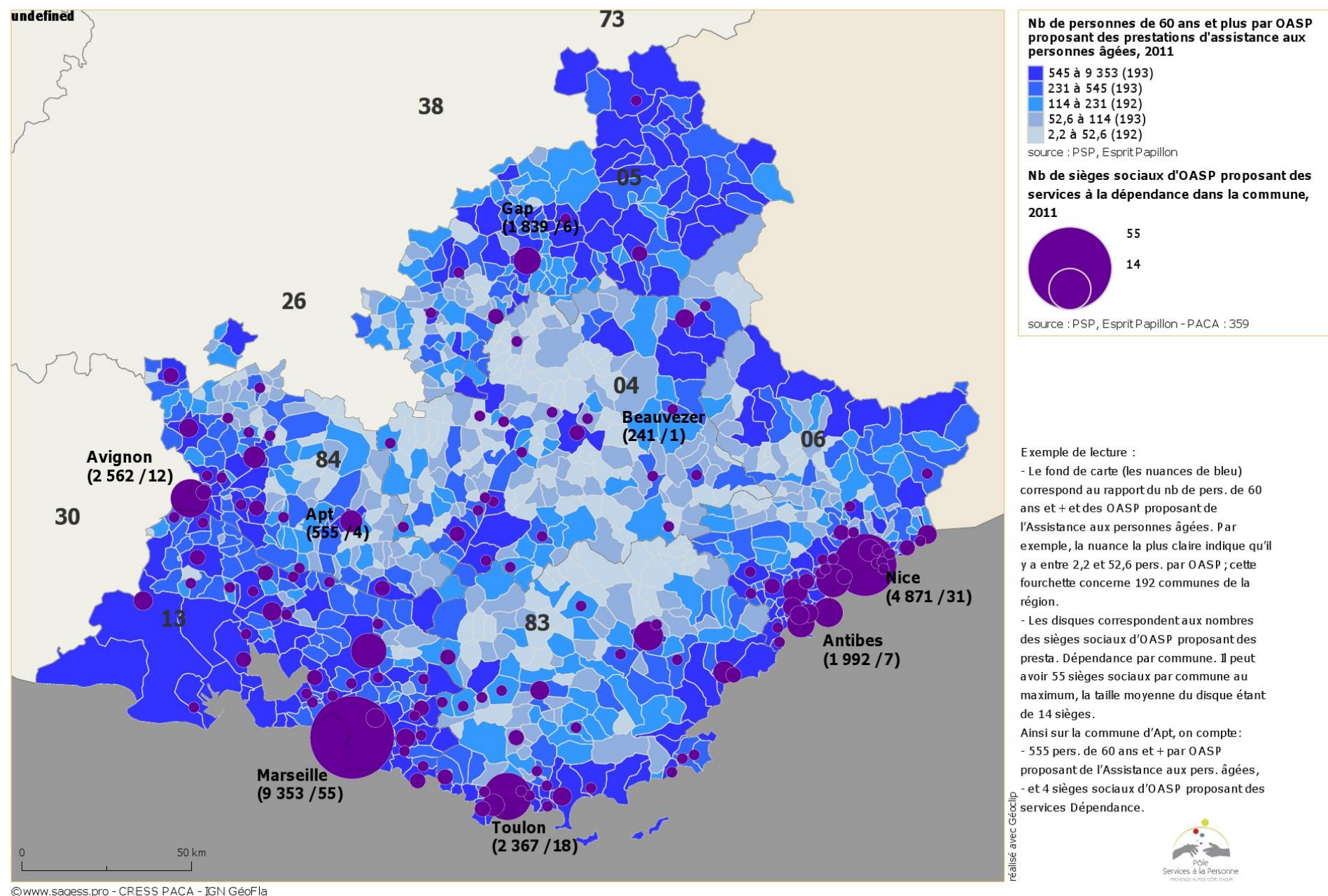
Zone géographique	Nb de personnes de 60 ans et plus	Nb d'OASP assi. per. Agées ou dép.	Nb moyen de personnes de 60 et plus par OASP ¹
PACA	246 466	318 ²	775
04	43 803	26	1 685
05	40 759	12	3 397
06	43 579	86	507
13	35 748	119	300
83	44 710	68	658
84	37 866	40	947

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de l'assistance aux personnes âgées ou dépendantes ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 05, le 84 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

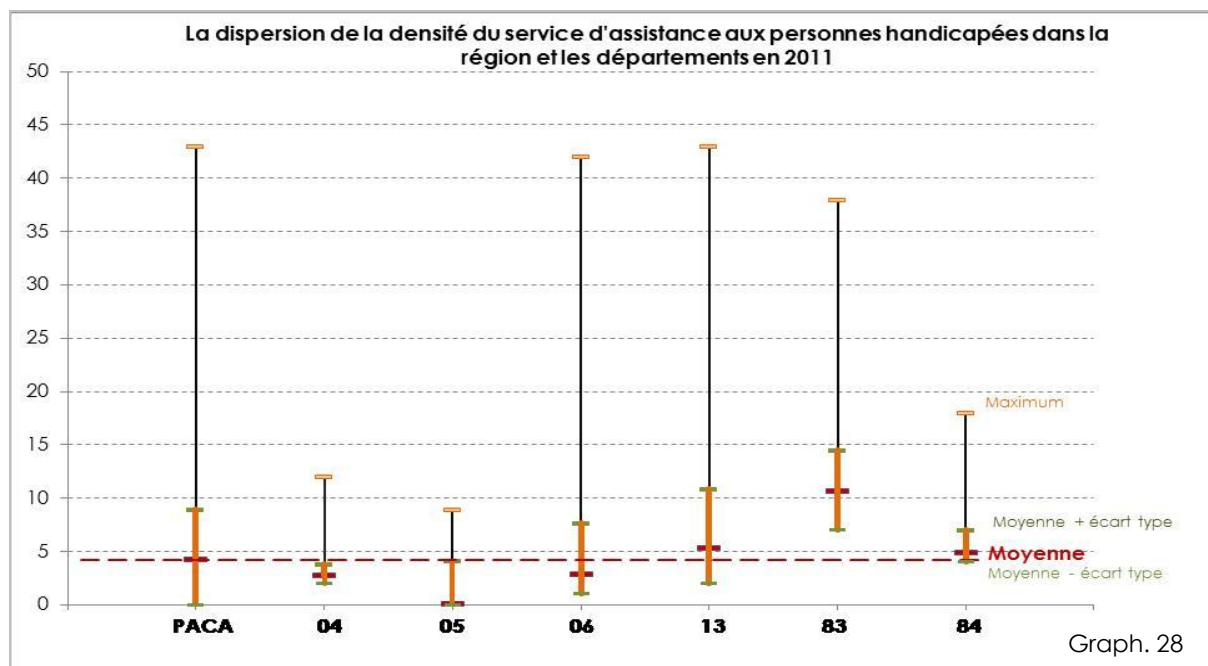
Carte 18. Nombre de personnes de 60 ans et plus par OASP proposant des prestations d'assistance aux personnes âgées en 2011



3.2.3.5. ASSISTANCE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

D'une part, **la distribution de l'offre** de service d'assistance auprès des personnes handicapées à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°28). Il y a 174 communes du 05 qui ne sont pas couvertes.

- A l'échelle régionale, en moyenne 4 OASP proposent ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 43 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 9 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre par commune est la moins dense dans le 05 et la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** d'assistance auprès de personnes handicapées est inégale selon les territoires. Le nombre d'allocataires de PCH et d'ACTP est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre le nombre d'allocataires et le nombre d'OASP offrant ce service indique le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clés est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 26. Les chiffres clés selon les territoires

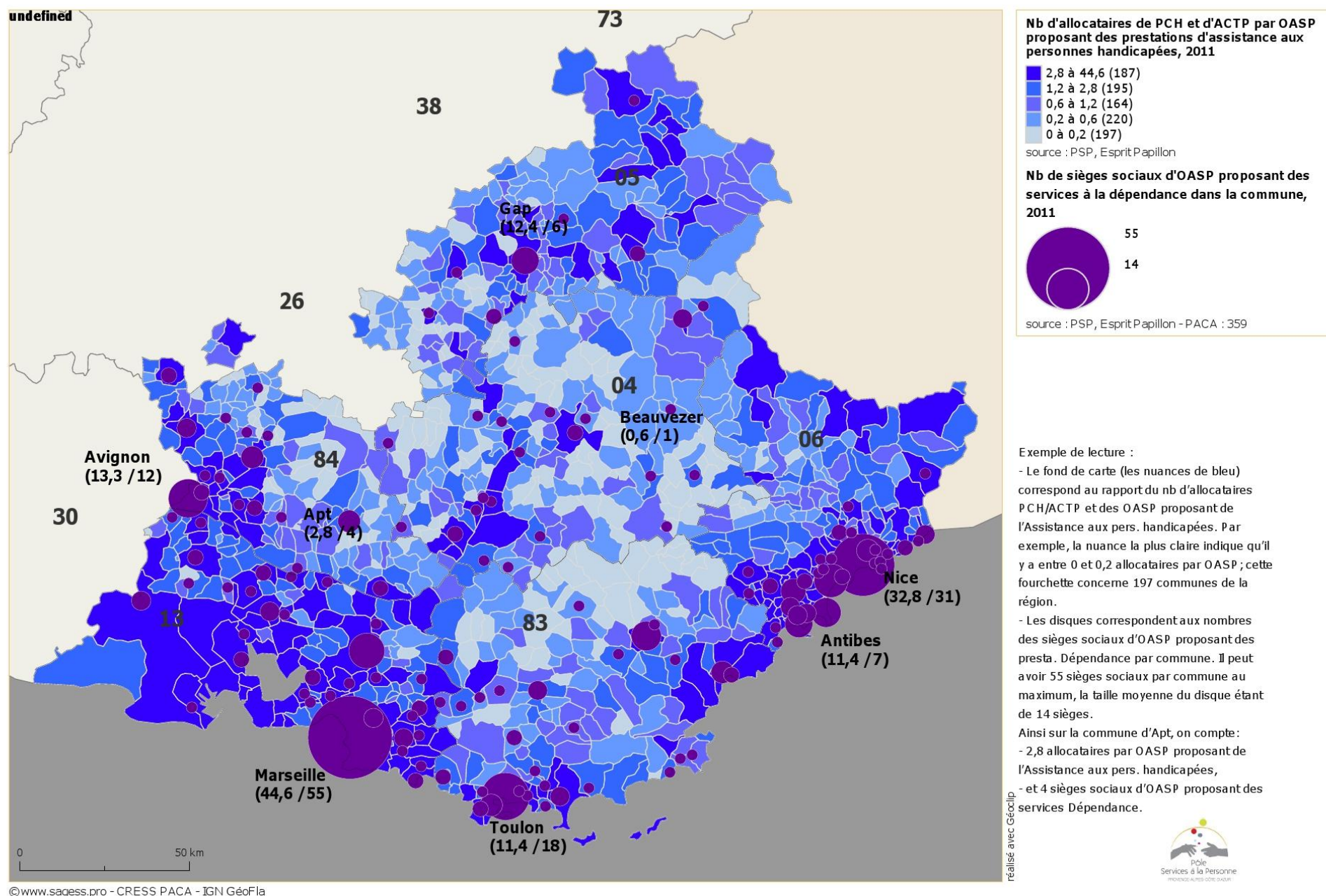
Zone géographique	Nb d'allocataires de PCH et d'ACTP ²	Nb d'OASP assi. per. handicapées	Nb moyen de personnes handicapées par OASP ¹
PACA	13 543	289 ³	47
04	506	22	23
05	397	12	33
06	4 345	75	58
13	4 268	113	38
83	2 663	59	45
84	1 364	37	37

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant de l'assistance aux personnes handicapées ; (2) estimation du nb d'allocataires aussi bien à l'échelle régionale, départementale que communale (carte) ; (3) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

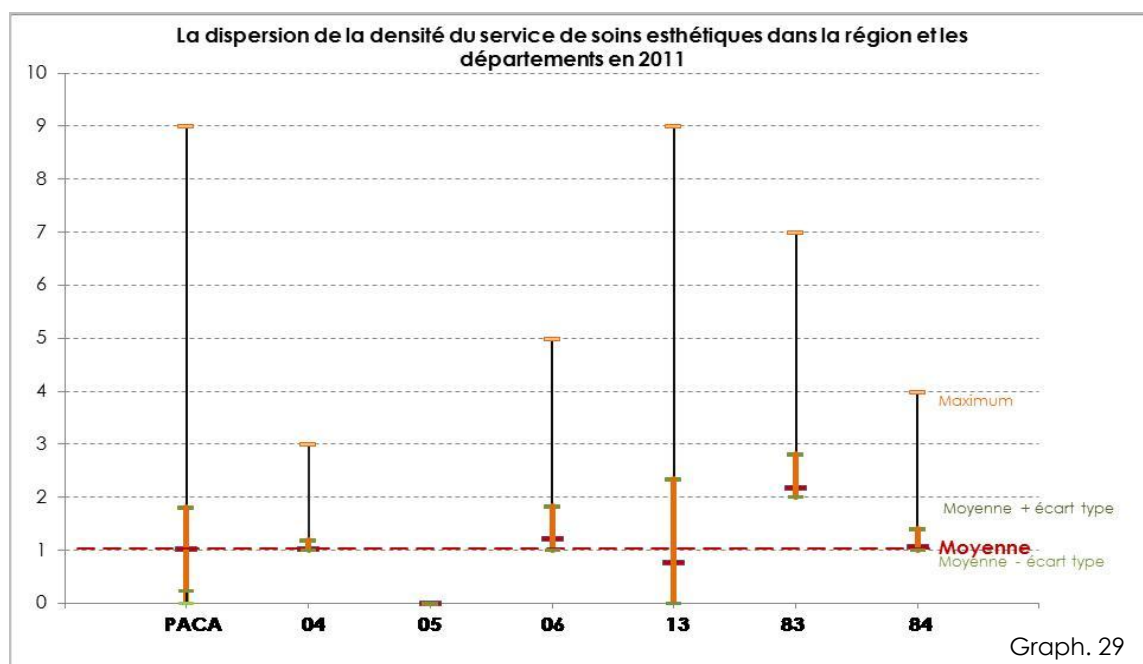
Carte 19. Nombre d'allocataires de PCH et d'ACTP par OASP proposant des prestations d'assistance aux personnes handicapées en 2011



3.2.3.6. SOINS ESTHÉTIQUES

D'une part, **la distribution de l'offre** de service de soins esthétiques à l'échelle régionale et départementale est très variable (cf. graphique n°29). Le département du 05 n'est pas couvert ainsi que 71 communes du 13.

- A l'échelle régionale, en moyenne 1 OASP propose ce service par commune.
- Le nombre d'OASP par commune varie largement : au maximum il y a 9 OASP et au minimum 1 OASP par commune.
- Dans la majorité des communes, il y a entre 1 OASP et 2 OASP qui proposent ce service.
- Les départements du 05 et du 83 connaissent deux situations extrêmes : l'offre n'est pas présente dans le 05 ; elle est la plus dense dans le 83.



N.B. Sur ce graphique, le nombre minimal des OASP par département se confond avec le chiffre obtenu par la soustraction de l'écart-type de la moyenne.

Les valeurs comprises entre [la moyenne moins l'écart type] et [la moyenne plus l'écart type] indiquent les situations de la majorité des communes de la région et du département.

D'autre part, **la demande potentielle** de soins esthétiques est inégale selon les territoires. Le nombre de personnes de 60 ans et plus est l'un des principaux déterminants de la demande. Le rapport entre leur nombre et le nombre d'OASP offrant ce service évalue le potentiel de demande.

- La densité de la demande potentielle par l'OASP proposant ce service varie selon les zones géographiques. Un résumé des chiffres clefs est donné dans le tableau qui suit :

Tableau 27. Les chiffres clefs selon les territoires

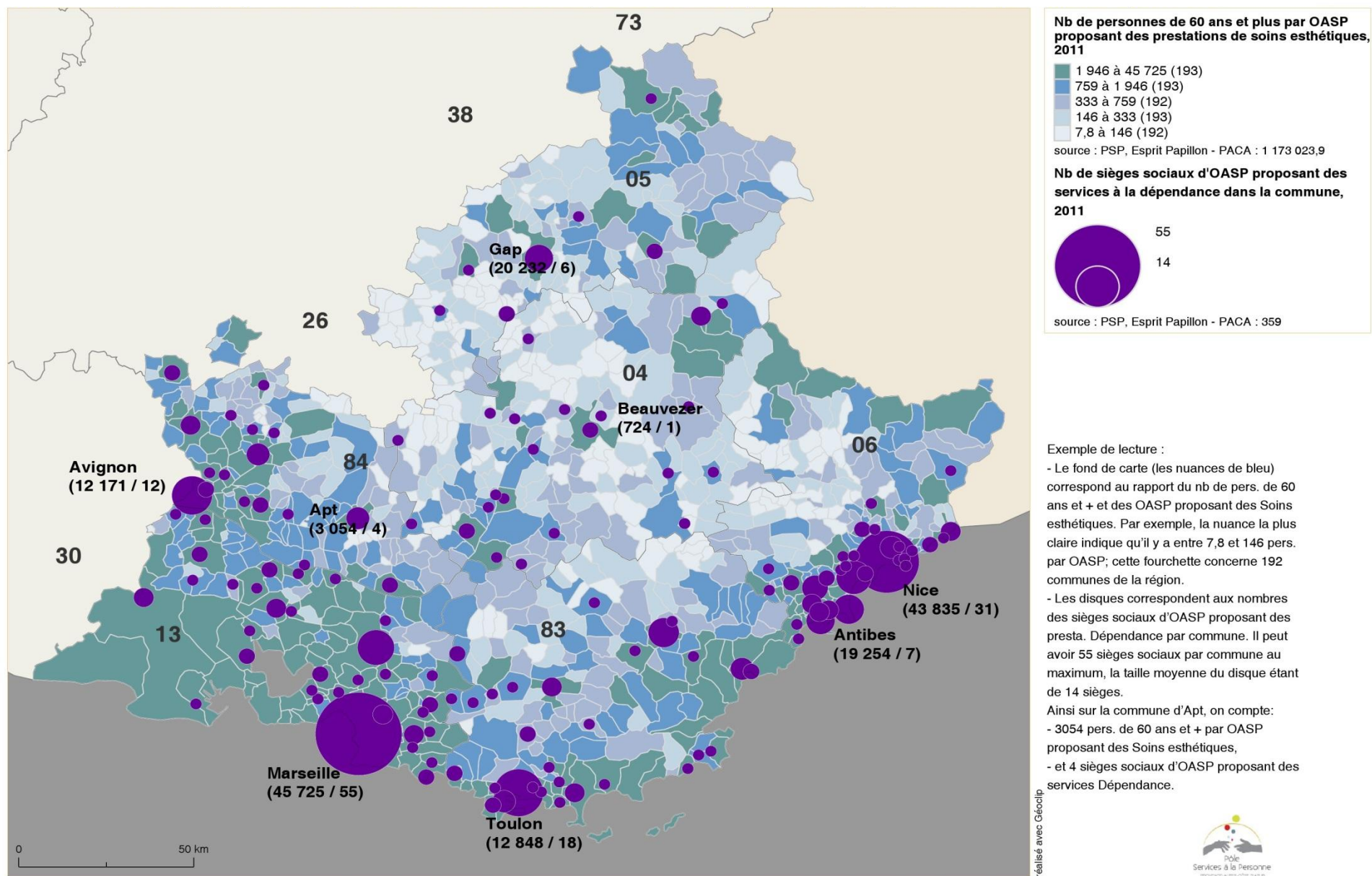
Zone géographique	Nb de personnes de 60 ans et plus	Nb d'OASP ¹	Nb moyen de personnes de 60 ans et plus par OASP ¹
PACA	246 466	46 ²	5 358
04	43 803	4	10 951
05	40 759	1	40 759
06	43 579	10	4 358
13	35 748	19	1 881
83	44 710	11	4 065
84	37 866	5	7 573

N.B. (1) Uniquement des OASP prestant des soins esthétique ; (2) Les structures qui interviennent sur plusieurs départements sont comptées une fois ; Sources : INSEE (2008) et PSP (2011)

Sur la base de la cartographie :

- La demande potentielle est plus prononcée dans le 13, le 84, le 05 et le contour côtier du 06 et du 83. En revanche, dans le 04 elle est plus faible.
- Les sièges sociaux des OASP proposant ce service se trouvent sur les territoires où la demande potentielle est élevée.

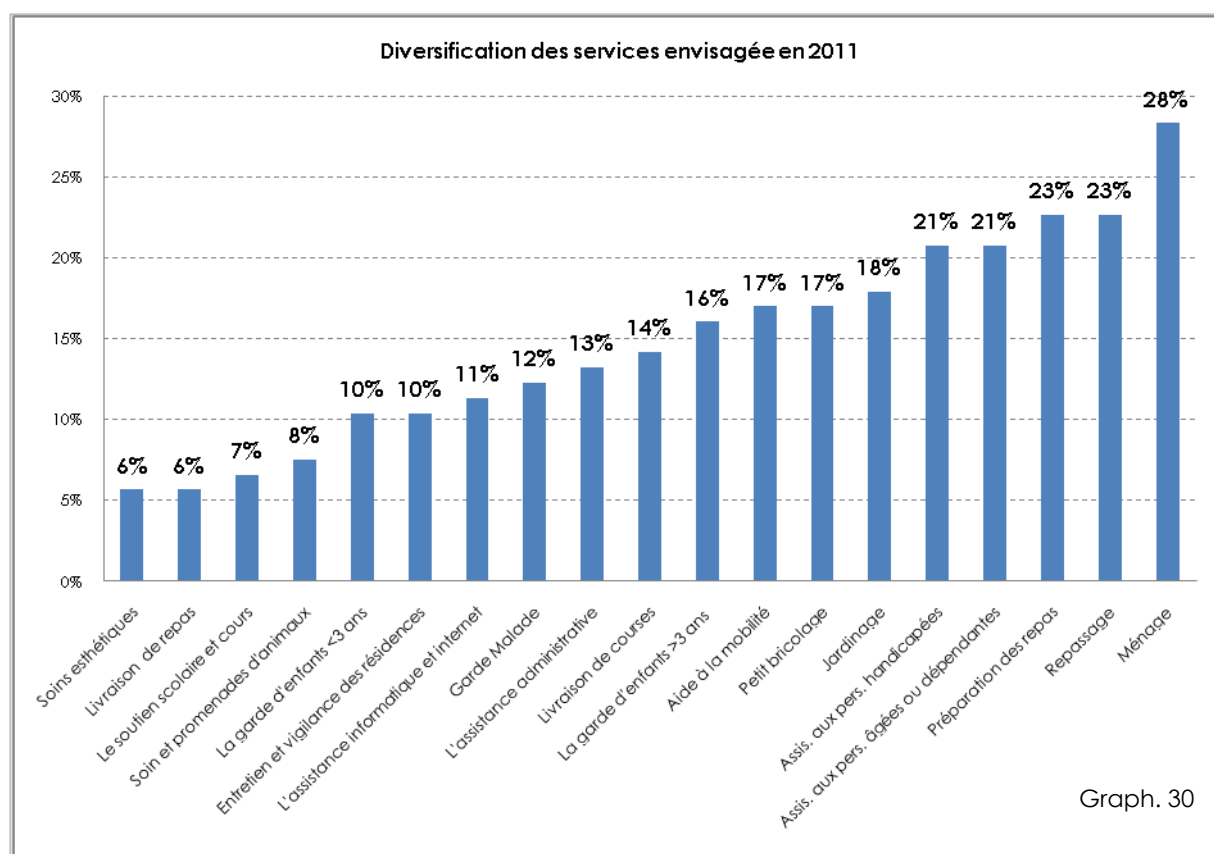
Carte 20. Nombre de personnes de 60 ans et plus par OASP proposant des prestations de soins esthétiques en 2011



3.3. L'offre à venir : extensions prévues des services

Au sein de la population observée, un organisme sur deux ne s'est pas prononcé sur une éventuelle extension des services. De plus, un organisme sur cinq ne prévoit pas d'élargir son offre de services actuellement proposée.

En revanche, **une structure sur quatre prévoit de diversifier son offre de services**, par addition de nouveaux services. Parmi les services prévus d'être ajoutés aux prestations actuelles des structures, le plus souvent, il s'agit de services de ménage (28% des structures), de repassage et de préparation des repas (23% des structures).



N.B. Sur la base de 132 structures qui envisagent d'élargir leur offre de services.

4. LES LIMITES DE L'EXERCICE

Trois principales limites contraignent ces résultats :

- La qualité de la base de l'enquête : l'exhaustivité, la mise à jour et la validité des coordonnées des fichiers de la DIRECCTE ;
- La participation de structures et la compréhension des questions par les répondants : plus les répondants sont nombreux et plus les réponses sont précises (ex. services, communes d'intervention), meilleure est la qualité des résultats ;
- L'enregistrement et le traitement des données : plusieurs traitements successifs des données ont été nécessaires (saisies, calculs des ratios, cartographie, etc.). En général, le nombre de traitements augmente le risque d'erreurs. Dans cet exercice des précautions ont été appliquées (ex. données « aberrantes »), mais des erreurs ne peuvent être exclues.

Les structures qui n'ont pas répondu à l'enquête peuvent s'approcher du Pôle Services à la Personne PACA. En fonction des informations additionnelles, des améliorations peuvent être apportées à ce document.